Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

juin 2002 - No 17

J.A.B. 1004 LAUSANNE
Retour: CMLK, Rue de Genève 52

Dossier : "Femmes et non-violence"

Nouveau programme de formation à la résolution non-violente des conflits, pp. 13-15

Objection de conscience :
La Suisse doit rendre des comptes
De plus en plus de jeunes refusent de servir l'armée israëlienne

Ce numéro de "Terres civiles" a cherché à mieux faire connaître l'apport des femmes dans le domaine de la non-violence.

Nous ne voulons pas en rester là !

Il nous manque vos témoignages, une ou plusieurs personnes prêtes à continuer à travailler sur ce thème, une femme pour notre comité ...

IMPRESSUM

« Terres civiles » est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association romande sans but lucratif pour la non-violence active. Abonnement : Fr. 25.– par année ou compris dans la cotisation de membre.

Le CMLK vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation annuelle : Fr. 60.– et Fr. 30.– pour les «□petit budget ». Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable de la présente édition :
Sandrine Bavaud

Ont apporté leur contribution :
Cédric Amacker, Jeanne Golay, Anouk□Henry, Jean-Gilles Falquet, Violetta Fasanari-Bourquin, Lesley Gautier, Michel Mégard, Michel Monod, Jean-Luc Moullet, Emanuelle Robert, Delphine Bovey.

Impression : Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

Pour nous contacter :

Centre Martin Luther King
52, rue de Genève
1004 Lausanne - Suisse
Téléphone : 021 661 24 34
Télécopieur : 021 661 24 36
Courriel : info@cmlk.ch
Sur Internet: http://www.cmlk.ch
Compte postal: 10–22368–6

Assemblée générale du CMLK

Par un samedi matin radieux, une vingtaine de courageux membres du CMLK se sont réunis dans ses locaux pour l'Assemblée générale annuelle. Comme il se doit, la première partie de l'AG était plutôt formelle, et il a été question des comptes du budget, et de l'élection du nouveau comité. Nous remercions vivement Violetta Fasanari-Bourquin et Sylvie Berrut, qui quittent le comité, pour leur précieux engagement pendant deux années. Et nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres, Christophe Joset et Jean-Luc Moullet qui nous rejoignent.

Après cela, nous avons lancé une discussion sur les 35 ans du Centre, qui, rappelons-le, a été fondé en 1968. Diverses propositions ont été lancées pour fêter dignement cet événement en 2003. L'envie de revenir sur la fondation du Centre, sur les événements marquants relatifs à la non-violence, ou encore sur des témoignages d'objecteurs célèbres a été grande. Mais la discussion n'est pas close, et toutes celles et ceux qui souhaiteraient apporter des propositions, des souvenirs, ou des coups de cœurs sont invités à se manifester ■

« Les lois sont faites pour être transgressées…»

Les règles, le droit font partie de notre société. Les jeunes aussi. Le présent numéro entend aborder quelques uns des aspects liés au droit rencontrés par la jeune génération, mettre le doigt sur quelques problématiques auxquelles les jeunes sont confrontés dans ce domaine.

Si le droit est souvent perçu comme un carcan, nous entendons montrer qu'il peut aussi être un formidable outil que les jeunes devraient saisir plus souvent. Au sein de notre société, trop nombreux sont celles et ceux, jeunes ou moins jeunes, qui ignorent ou craignent de se confronter avec la loi. Et pourtant, nul n'est sensé l'ignorer. N'y a-t-il pas là un hiatus, savamment entretenu par les faiseurs de lois, qu'il s'agit de renverser□?

Stéphane Montangero

Le droit régit notre société et place des balises. Il permet que tout le monde puisse évoluer au sein de celle-ci, partant du principe de la liberté individuelle qui s'arrête là où celle des autres commence. Il en va de même pour les jeunes : il n'y a aucune raison qu'ils ne puissent pas avoir les même marges de manœuvre que leur aînés et, de fait, ne puissent pas exprimer leur avis lorsqu'ils le désirent. Il en va du respect de l'humain, des droits fondamentaux de la personne, quelque soit son origine, ses croyances religieuses, son sexe, ses orientations sexuelles ou son âge.

Stéphane Montangero
Président du CSAJ

Editorial de la publication *Opinjon* du Conseil Suisse des Activités de Jeunesse, mars 2002. Le CSAJ soutient notamment le Service civil.

Recherchons

Un ou une graphiste volontaire pour valoriser l'image du CMLK.

Ce mandat concernerait en premier lieu la première page de "Terres civiles" - Toute autre proposition sera la bien venue.

BONNE LECTURE

SOMMAIRE

4-10 Dossier "femmes"

Lors d'un accouchement, redevenir des tigres
Femmes pour la paix
Rapport des femmes à la non-violence
Souvenirs de quatre femmes d'une autre époque

11 Cyberguerre et cyberpaix

Pout un désarmement du cyberespace

14-16 Nouveau programme de formation

Modules de base et modules complémentaires

18-19 Objection de conscience

La Suisse doit rendre des comptes
Israël : des soldats refusent de tuer

20-22 Centre de documentation

Nouveautés à découvrir et à lire

24 Brèves au féminin

EDITORIAL

Place est faite aux femmes

L'Assemblée générale du 27 novembre 2000 décidait de féminiser les statuts du CMLK. Plus ou moins à la même époque, la rédaction de «Terres civiles» acceptait que ses pages puissent être féminisées selon la volonté des auteur-e-s. En mars 2001 paraissait dans «Terres civiles» no 12 un dossier sur la spécificité du rôle des femmes dans les conflits armés et dans la prévention des conflits. En octobre 2001, pour la première fois dans l'histoire du CMLK, deux secrétaires permanentes étaient engagées. Le catalogue informatisé du Centre de documentation nous propose 204 fiches à partir du mot clé «femme». Et, le CMLK aura certainement connu d'autres actions valorisant la place des femmes dans nos sociétés.

Bien que positifs, ces épisodes nous paraissent toutefois insuffisants. Au regard par exemple de la librairie du CMLK, sont proposés uniquement des ouvrages sur les pères fondateurs de la non-violence. Or, nous pensons qu'il est important de pouvoir s'identifier aussi bien à des personnalités féminines que masculines. C'est donc un numéro spécial «femmes» que nous vous proposons : une contribution pour rappeler les actes quotidiens de toutes celles luttant quotidiennement pour leur survie ou pour plus de justice.

Certes, si toutes les femmes ne sont pas ouvertes à la non-violence, il convient de faire savoir qu'il existe des objectrices de conscience, des femmes qui défendent une éducation non-violente, des mères qui disent non à la guerre. Certes, si la spirale de la violence est très présente, la non-violence n'est pas une utopie. En salle d'accouchement, où la vie d'une mère et de l'enfant sont, lors de chaque naissance, en jeu, son application est possible. Alors qu'un enfant venait à naître, les futurs parents, bien que débordés par la situation, ont été à même de recourir aux outils de la communication non-violente pour s'affirmer et vivre ainsi un accouchement tel que désiré (p. 5).

Au delà du quotidien, les luttes non-violentes appartiennent aussi aux femmes. Nous rendons ici hommage aux Femmes pour la paix, dont l'action se concrétise avant tout par des projets d'aide à d'autres femmes du monde, (pp. 6-7). Quelles implications des valeurs dites féminines et masculines alors que la littérature ne semble pas valoriser suffisamment l'apport des femmes ? (pp. 8-9). Des souvenirs aussi, où femmes d'une autre époque viennent à notre mémoire. Des trajectoires de vies, simplement légendaires, sans tâche et sans peur (p. 10).

Avec la redéfinition des rôles dans nos sociétés, hommes et femmes, sont amenés à retrouver leur corps, à chercher de nouvelles identités. Quelle sera l'apport de la non-violence dans cette construction ? A nous de de poursuivre la réflexion pour qu'une plus grande place soit faite aux femmes.

Sandrine Bavaud

Des volontaires pour la paix

L'association Peace Watch Switzerland est née de la volonté des membres de l'association CORSAM d'élargir son champ d'action en créant plusieurs projets d'aide au maintien de la paix dans différents pays.

CORSAM s'occupe, depuis 1995, du recrutement et de l'envoi de volontaires observateurs civils pour la paix dans l'Etat du Chiapas au Mexique. Cet Etat connaît depuis de nombreuses années une situation de conflit entre les peuples indiens, soutenus par l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale), et le gouvernement mexicain. Les observateurs civils ont pour mission de vivre avec la population indigène dans des communautés, de partager leur quotidien et de, par leur présence, assurer la sécurité des villageois contre d'éventuelles attaques de paramilitaires. Ils observent également les mouvements de troupes militaires afin de rendre un rapport au Centre des droits de l'Homme, Fray Bartholomé de las Casas, situé à San Cristobal de las Casas, à leur retour des communautés. Ce centre se charge de regrouper les rapports et de diffuser un bulletin d'information régulier sur la situation générale dans la région.

Petites bulles de savon au Chiapas : la présence des volontaires apporte une certaine sécurité.

En avril dernier a eu lieu l'assemblée constitutive d'une nouvelle association qui élargit le champ d'action de CORSAM. Pour l'instant, seul le projet au Chiapas est formé et fonctionne normalement. Mais Peace Watch Switzerland veut maintenant aller plus loin en créant d'autres projets, notamment dans l'Etat du Guerrero et dans région de Oaxaca au Mexique, où règnent également de vives tensions entre indigènes et gouvernement. L'association envisage également de s'engager au Guatemala. Ces projets sont en formation et devraient voir le jour dans quelques mois.

Catia Ferreira

CONTACT

corsam@dataway.ch

Lecture et souvenirs

Ces temps-ci nous assistons à une sorte de "revival", de regain d'intérêt pour le passé tout proche de la dernière grande guerre 1939-45. Peut-être parce que les témoins oculaires de la shoa, de la résistance, des bombardements s'en vont un à un. Après viendra le rôle des historiens, qui fouilleront les archives.

Bernard Clavel est un auteur prolifique, mais avant son dernier livre «La Retraite aux flambeaux», je n'avais pas lu pas chose de lui. Ce livre, d'après la quatrième de couverture «… est un roman hanté par la violence en même temps qu'habité par l'amour. Impitoyable réquisitoire contre la guerre, cette œuvre grave est une magnifique réflexion sur l'âme humaine, le sens de la justice et de la culpabilité. Aucun combat n'est équitable, il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Seulement des hommes qui meurent».

La Retraite aux flambeaux, défini roman par l'éditeur, me parait plutôt un récit : 170 pages à la belle typographie aérée, qui se laissent lire en deux heures. L'auteur y narre un épisode «banal», survenu dans le Jura français, vers la fin de la guerre, en 1944, pendant la déroute des Allemands et leur fuite désordonnée à travers le pays.

Pitié et cruauté passent au travers de ces pages. Si ce livre m'a frappée c'est que j'ai vu de mes yeux, sous mes fenêtres en 1945 à Vérone l'exode des soldats allemands parcourant, dans leur retraite, le Decumanum, la voie romaine qui de Vérone porte vers le Brenner.

Un bruit confus montait de la rue où une procession incalculable d'hommes en loques pédalant sur des vélos sans pneus, poussant des brouettes, ou à pieds, passaient. Je ne pouvais pas les haïr, malgré toutes les violences et les maux subis par mon peuple et, en mesure relative, par moi-même et les miens. Une immense émotion m'a saisie et j'ai pleuré sur leur misère.

Le long du parcours, je sais qu'ils ont encore tué et extorqué et fait sauter tous les ponts sur l'Adige pour retarder les poursuivants américains et français libérateurs.

Cependant une sorte de clémence envers les vaincus habitait désormais mon cœur. Si bien que, quand en 1947 les jeunes d'alors sous l'impulsion de Tullio Vinay (pasteur vaudois du Piémont) décidèrent de construire le village Agapé pour la réconciliation des peuples, j'étais parmi eux. Et réconciliation en réalité il y eut, car nous avons pendant 5 étés travaillé côte à côte, Italiens et jeunes Allemands, Anglais, Français, suisses et américains, dans la paix et l'enthousiasme, et ça continue.

Ecrivant ces lignes pour «Terres civiles», je sais que je prêche des convertis à la non-violence active, mais j'ai eu vraiment envie de vous encourager à lire le livre «La retraite aux flambeaux» de Bernard Clavel (chez Albin Michel, janvier 2002) tout en me permettant d'évoquer pour vous des souvenirs personnels.

Violetta Fasanari Bourquin

Lors d'un accouchement, sachons redevenir des tigres !

Quand les outils de la communication non-violente peuvent s'avérer utiles lors d'un accouchement. Ils permettent d'être à l'écoute de ses besoins, et d'agir en conséquence

Nous ne voulons pas entrer dans le débat "pour" un accouchement à la maison ou "contre" un accouchement en milieu hospitalier, mais relater notre expérience vécue lors de la naissance de notre premier enfant, où nous avons pu appliquer à bon escient les outils de la communication non-violente et de l'affirmation de soi.

Au départ, souhaitant rester maîtres de l'acte de donner la vie, nous décidons d'accoucher dans des conditions simples et naturelles, à savoir à la maison.

Lors des cours de préparation à la naissance, il nous est paru bien clair que nous visiterions aussi une maternité, lieu de refuge en cas de difficultés, et que nous fournirions le dossier de suivi de grossesse à l'équipe médicale. Il est vrai que ces cours nous ont rendus conscients de l'importance de nous responsabiliser et de nous réapproprier cet acte normal qu'est un accouchement.

Le jour J, après une longue phase de contractions à la maison ne débouchant sur aucun travail satisfaisant, la sage-femme qui nous secondait décide d'un commun accord avec nous d'effectuer en pleine nuit un transfert à l'hôpital voisin. Par téléphone elle convient avec l'équipe de la salle d'accouchement de l'hôpital de la nécessité d'une péridurale.

Lesley : " *J'ai accepté la péridurale sans vraiment donner mon accord explicite. Dans la confusion de cette nouvelle donne qui était d'aller à l'hôpital, je n'ai pas su prendre le temps de décider en réelle connaissance de cause. Arrivée en milieu hospitalier, désorientée, déçue, fatiguée, j'ai cru devoir déléguer mon pouvoir de décision à l'équipe médicale. Ainsi, pour plusieurs interventions de détails autres que la péridurale, j'ai abdiqué, je n'ai pas su dire «Non», alors même que je savais ces interventions inutiles sur le point de vue strictement médical. Ce qui fait que je n'étais plus tout à fait d'accord avec moi-même*".

De longues heures s'écoulent sous l'effet anesthésiant de la péridurale, sans que le processus de l'accouchement ne s'accélère.

"*Ce temps "mort" m'a permis non seulement de reprendre des forces, mais aussi de réfléchir avec la lucidité et le recul nécessaires pour constater avec dépit mon attitude de soumission et de concession sur ce que j'estimais important, sur mes valeurs concernant mon accouchement. Malgré plusieurs tentatives d'exprimer mes besoins de bouger et d'essayer une position qui favorise la descente de mon bébé par gravitation, ni la sage-femme de la salle d'accouchement ni l'obstétricienne ne semblaient vouloir entendre quoi que ce soit. J'étais frustrée au plus haut point*".

Cédric : "*Avec la menace d'une césarienne, après la stupeur d'une telle annonce et des moments de pleurs, nous nous sommes consultés d'un regard et sommes redevenus dans un seul mouvement tigre et tigresse. Ni une, ni deux, en me dépouillant de tout ce qui me gênait aux entournures, j'ai bondi sur la table d'accouchement derrière Lesley pour la soutenir dans le dos, l'aider à se redresser, se hisser à la "liane" afin qu'elle puisse rouler le bassin, sentir son bébé et l'aider à passer le "siphon" du col. Face à notre détermination, l'équipe médicale a été d'accord de nous accompagner dans notre tentative. Un quart d'heure plus tard, notre enfant voyait le jour, normalement par voie basse*".

Lesley Gautier et Cédric Amacker

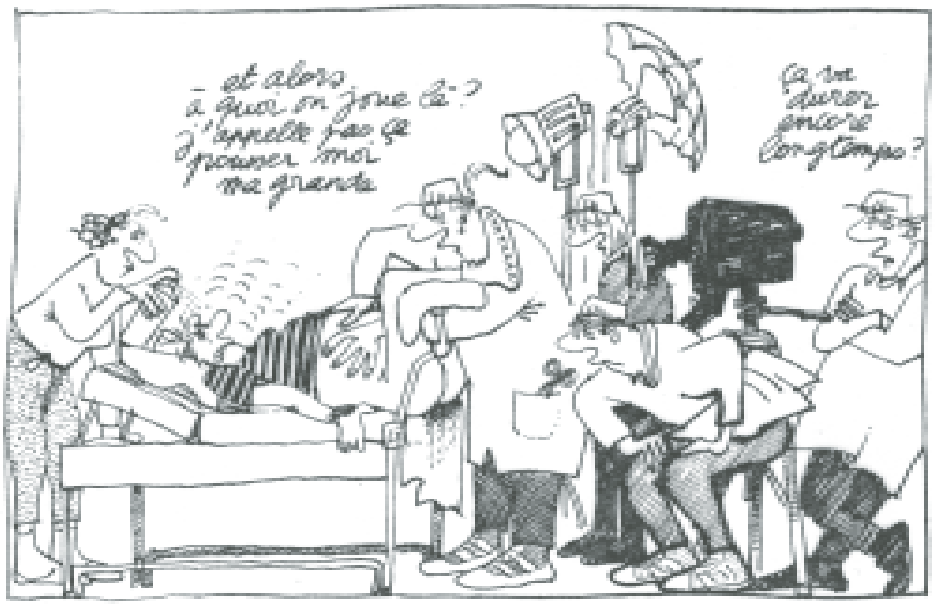

La naissance vue par Claire Bretécher dans "Les Mères", album édité par l'auteure. Repris du dossier "Naître autrement : un premier pas dans une éducation à la paix" in Non-violence politique, juillet-août 1983.

Parce que les femmes sont aussi responsables

L'association suisse Femmes pour la paix montre, par son travail aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, que les femmes peuvent contribuer elles aussi à promouvoir la paix. Elles font preuve d'une grande solidarité en soutenant notamment plusieurs projets qui engagent des femmes.

"Dieu est assise et pleure,
la merveilleuse tapisserie de la création
qu'elle avait tissée avec tant de joie
est mutilée, déchirée en lambeaux,
réduite en chiffons,
sa beauté saccagée par la violence."

Mais Dieu rassemble les morceaux, et surtout, elle nous invite à prendre place à ses côtés pour l'aider. Dieu pourrait-elle être une femme? Pourquoi pas? Et pourquoi les femmes n'auraient pas un rôle à jouer dans la création d'un monde de paix? C'est en tout cas ce que ce poème de M. Riensiru, publié dans le dernier journal des Femmes suisses pour la paix, laisse entendre.

Ainsi, les Femmes pour la paix ne souhaitent pas rester passives devant la violence de ce monde : "Les femmes ont un intérêt particulier à la vie, explique Heidi Maugué-Aebi, membre du groupe de Genève. Nous avons souvent une approche pragmatique, une façon de garder les pieds sur terre". Mais, ajoute-t-elle, il y a aussi, derrière elles, beaucoup d'hommes qui les soutiennent.

Modes d'action au pluriel

Un de leur moyen d'action est ce qu'elles appellent "schweigen", qui signifie "se taire". Si le mot est utilisé en allemand, c'est que ce sont surtout les groupes alémaniques qui utilisent ce mode d'action non-violente□: ces femmes se réunissent en silence pour protester contre les injustices. Récemment, le groupe de Winterthour a organisé une protestation silencieuse contre l'occupation de la Palestine.

Les Femmes pour la paix utilisent également le biais médiatique et institutionnel, au travers de lettres de protestation et au moyen de leurs journaux d'information□: Voix de femmes (Frauenstimme), l'organe national paraît quatre fois par ans. Les Genevoises disposent quant à elles d'une "Lettre" biannuelle. De plus, elles organisent de nombreuses conférences en invitant des personnalités actives dans la promotion de la paix.

Mais l'action des Femmes pour la paix se concrétise avant tout par des projets d'aide à d'autres femmes du monde. Elles soutiennent par exemple une association de Mères de soldats russes, qui s'était constitué il y a bientôt dix ans avant la première guerre de Tchétchénie. Ces mères militent pour améliorer les conditions de vie au sein de l'armée russe, où les violences et les mauvais traitements comme le manque de nourriture ou le bizutage, ont, selon Heidi Maugé-Aebi, conduit à plusieurs milliers de morts. Lors du premier conflit entre la Russie et la Tchetchénie, une partie de ces mères étaient parties chercher leurs fils, dont beaucoup ont finalement déserté. L'impact important qu'a eu l'action de ces femmes a cependant un revers : leur travail est rendu de plus en plus difficile car les autorités dialoguent de moins en mins facilement avec elles.

Afin de les faire connaître, les Femmes pour la paix ont invité en Suisse à plusieurs reprises des représentantes des Mères de soldats et ont organisé une tournée de conférences. Elles ont ainsi eu l'occasion de rencontrer plusieurs ONG présentes à Genève et sont intervenues à la commission des droits de l'Homme des Nation unies, conférant ainsi à ce mouvement de défense des droits humains une aura internationale. Elles ont également obtenu un appui financier de la Direction pour le développement et la coopération (DDC) du Département des affaires étrangères.

Congrès de Mères russes, Sotschi, oct. 2001

Solidarité internationale

Au Burundi, les Femmes pour la paix soutiennent également le projet "Bangwe", littéralement "arrêter de vous battre". Ce projet consiste à inciter les femmes de la région des Grands lacs africains à dialoguer et à œuvrer pour la paix. Actuellement, les militantes se rendent dans des écoles où elles rencontrent les directeurs et enseignants et les sensibilisent à la nécessité d'éduquer les enfants à la paix. Ces derniers ayant vécu pour la plupart des conflits, ils véhiculent des violences qu'ils ont besoin d'extérioriser. Parallèlement, les femmes de "Bangwe" se rendent dans les villages proches des frontières pour aborder directement d'autres femmes et jeunes filles confrontées à l'af

flux des militaires et des réfugiés.

Si ces deux projets sont soutenus par l'organisation faîtière, les différents groupes des Femmes pour la paix disposent d'une certaine autonomie et chacun s'engage à sa manière dans la promotion de la paix. Ainsi, le groupe de Genève a notamment participé à la mise sur pied de l'exposition "Genève – un lieu pour la paix".

Et, bien que leur structure soit nationale, les Femmes pour la paix cherchent maintenant à développer la coordination avec d'autres mouvements de femmes en Europe. C'est ainsi que, l'année dernière, elles ont participé à un congrès international qui a réuni 35 femmes de sept pays. Un travail en réseau jugé indispensable, car, comme l'affirme Heidi Maugué-Aebi, "pour se renforcer, il est bon de se connaître".

Anouk Henry

Manifestation des mères de soldats russes, 1ère guerre de Tchétchénie.

Les Femmes en noir

C'est en 1988 que des Israëliennes ont commencé à protester publiquement contre l'occupation des territoires palestiniens par Israël. Elles protestaient en silence, vêtues de noir en signe de deuil pour les victimes de la violence. Elles n'ont jamais cessé depuis lors, malgré toutes les brimades qu'elles ont subies. La présence courageuse et obstinée de ces Femmes en noir a fini par attirer l'attention des médias. Dans beaucoup de pays, des groupes de Femmes en noir se sont constitués : à Belgrade dès 1991 contre les guerres en ex-Yougoslavie, à Bangalore contre le trafic de femmes et de jeunes filles, à Londres pour la levée des sanctions contre l'Irak, à New York par solidarité avec les femmes musulmanes victimes d'agressions après les attentats du 11 septembre.

Chaque groupe de Femmes en noir fonctionne de manière indépendante. Entre elles et entre les différents groupes, elles fonctionnent en réseau : pas de structure centralisatrice, pas de hiérarchie, pas de mots d'ordre. C'est ce qui fait leur force.

En 2001 elles ont reçu le Prix féminin pour la paix du Millenium, prix qui est pour elles la «reconnaissance de leur résistance non-violente à la guerre et au militarisme, reconnaissance de leur refus de rester loyales à des gouvernements nationalistes, reconnaissance de leur désobéissance civile contre la guerre.» Elles ont également été proposées pour le Prix Nobel de la paix la même année.

Jeanne Golay

Tiré de «Women in Black: Strength and Solidarity through Networking», article de Shelley Anderson dans le bulletin «International Women's Day for Peace and Disarmement May 24 - 2002" (IFOR - IPB).

En Suisse romande, le groupe de Femmes en noir de Genève vient de reprendre ses manifestations silencieuses contre l'occupation des territoires palestiniens en Israël les vendredis de 17h30 à 18h30, devant la fontaine rue de la Cité, Genève, vêtues de noir.

A Lausanne, les Femmes de la Palud, qui manifestaient leur solidarité avec les victimes des guerres en ex-Yougoslavie, étaient un groupe inspiré des Femmes en noir. Elles soutenaient le groupe de Belgrade.

Femmes pour la paix, une réaction à un contexte violent

L'association suisse des Femmes pour la paix est née en 1994 du regroupement de plusieurs mouvements cantonaux (Bâle, Bienne, Genève, Winterthour et Zurich). Cela leur a permis de se donner plus de force et une plus grande légitimité.

A Genève, le groupe des Femmes pour la paix est beaucoup plus ancien. Il date de 1975, période de vives tensions internationales. La problématique de l'armement atomique a joué un rôle central dans le mouvement. C'est sans doute pour cette raison que les Femmes pour la paix de Genève sont actuellement encore très sensibles aux questions relatives au nucléaire, ainsi qu'au désarmement. Un autre facteur qui a déclenché la constitution du groupe genevois a été l'opposition d'un grand nombre de femmes irlandaises à la guerre qui sévissait dans leur pays.

Actuellement, le groupe fonctionne toujours sur une base non-hiérarchisée et est à la recherche de nouvelles membres pour se renforcer.

CONTACT

Femmes pour la paix Genève

CP 52, 1252 Meinier - CCP 12-11569-2

www.frauenfuerdenfrieden.ch

Quel est le rapport des femmes à la non-violence ?

Des enfants s'endorment, une histoire leur a été contée par une femme si douce. Des femmes se réveillent et veulent en savoir davantage sur leurs propres histoires. Une envie de trouver les traces de ces femmes qui font l'Histoire en recourant à la non-violence.

Faut-il penser que les femmes n'ont pas d'intérêt ou pas les moyens de recourir à l'action non-violente ? A en observer l'affiche «100 dates de la non-violence au XX^{e} siècle»[1], tout porte à le croire. Seulement quatre dates leur font honneur : 1975-1976, création du mouvement *Peace People* et rassemblement de milliers de femmes d'Irlande du Nord pour tenter de promouvoir la non-violence dans le conflit entre républicains et unionistes; 1977, tous les jeudis, les mères «folles de la Place de Mai» se rassemblent à Buenos-Aires pour protester contre les «disparitions» de leurs enfants; 1977-1978, en Bolivie, à l'initiative de quatre femmes, plusieurs centaines de personnes mènent une grève de la faim contre la dictature du Colonel Banzer. Ce mouvement obtient l'amnistie de tous les prisonniers et exilés politiques et constitue une étape décisive vers la chute de Banzer; 1988, Aung San Suu Kyi (Nobel 1991) prononce un discours devant cinquante mille personnes. C'est le premier acte public de son combat non-violent pour la démocratie en Birmanie.

Parmi les nombreuses manifestations regroupant plusieurs milliers de personnes citées, seules deux illustrations laissent à penser que des femmes y ont aussi participé□: 1967-1968, pendant plus de 24 heures, des milliers de manifestants entourent le Pentagone et font un gigantesque *sit-in* pour protester contre la guerre du Vietnam, en photo Joan Baez; 1981-1983, des manifestantes illustrant un rassemblement à Bonn de 300'000 personnes contre l'installation de fusées nucléaires.

Le recours au générique masculin, qu'il s'agisse de cette affiche ou de la littérature en général, permet difficilement de (re)connaître la participation des femmes aux luttes non-violentes. Lorsque le Larzac est menacé en 1972 par un projet d'extension du camp militaire, ce seraient, selon le commentaire de cette même affiche, uniquement des paysans qui auraient opté pour une lutte non-violente. Or, des paysannes étaient présentes. De même, nombreuses sont les objectrices de conscience, les femmes défendant une éducation à la paix, les mères se regroupant régulièrement pour rappeler qu'elles ne mettent pas au monde des enfants pour les voir partir à la guerre.

Aung San Suu Kyi, La Dame de Rangoon. Extrait de l'affiche "100 dates de la non-violence au XXe siècle".

Non-violence : masculinité et féminité

Ces exemples ne permettant pas pour autant de conclure que les femmes sont naturellement non-violentes. Les valeurs dites féminines et masculines sont des construits sociaux. Elles ont été définies à un moment dans le temps. Alors que la masculinité renvoie généralement à des valeurs guerrières et la féminité à la fécondité, il ne va pas de soi d'associer entièrement les valeurs dites féminines et les principes de la non-violence : être non-violent ou non-violente implique beaucoup de courage. Par contre, il est plus difficile de dissocier violence et masculinité. Si les valeurs masculines - guerrières - sont traditionnellement attribuées aux hommes, cela ne signifie nullement que tous les hommes sont violents.

Pour David Jackson et Daniel Welzer-Lang, auteurs de «Violence et masculinité», la violence est un fait essentiellement masculin et, presque toujours le fait d'hommes. Ils démontrent, par exemple, qu'il existe un lien entre l'effroyable meurtre d'un bébé perpétré en 1993 en Angleterre par deux garçons de 10 et 11 ans et l'effort désespéré que menaient ces jeunes enfants pour accéder au statut d'homme. A la recherche d'une identité virile et autoritaire, ils ont été poussés à des violences extrêmes, entre autres sexuelles, n'ayant pu trouver une identité ni au sein de leur famille, ni au sein de leur école. Ces enfants ont été engloutis par la construction sociale du genre masculin, car «on leur fait comprendre que les sensualités délicates ne sont pas suffisantes. Ils cherchent alors à transformer leur corps en un instrument de pouvoir et de domination. Ils apprennent à se définir par l'incarnation de leur force et de supériorité, et à projeter sur le corps de leurs victimes la faiblesse qu'ils perçoivent pourtant très bien en eux»[2]. Pour les auteurs, la construction sociale du genre masculin décharge les hommes de leur responsabilité et légitiment le viol et les violences sexuées. L'éducation masculine, l'exacerbation de la guerre tend à insensibiliser les hommes et à relativiser toute forme de violence. Ainsi, des hommes violents sont persuadés qu'ils réagissent sous l'emprise de la colère. Ils en viennent ainsi à battre leur femmes, mettant en avant la difficulté à se contrôler. Or, ils parviennent à maîtriser leur colère face à un policier leur remettant une contravention. En temps de guerre, les femmes des ennemis peuvent servir de récompense aux soldats. En les violant, ils font ainsi acte de pouvoir.

La violence renvoyant à un rapport de domination, ce sont essentiellement des femmes qui sont victimes de violence. Pour Thérèse Moreau[3], «les rapports inégaux entre hommes et femmes apprennent aux enfants le sexisme et le racisme. Tant qu'hommes et femmes ne seront pas égaux, on ne pourra envisager une société où les conflits seront réglés autrement que par la force»[4]. Dès lors qu'il existe des formes de violences commises uniquement à l'encontre des femmes, elle estime qu'il devrait y avoir des droits

distincts pour les femmes. S'il existe des formes de violence spécifiques au sexe féminin, nous nous pouvons aussi supposer une lutte non-violente propre aux femmes. Dans le cadre de l'*Internationale des Résistants à la Guerre* (IRG), 18 femmes du monde entier se sont réunies en 1998 en Croatie, où elles ont abordé cette problématique. De leur rapport, il ressort que «bien qu'il y ait des dangers inhérents à propager une image traditionnelle de la femme qui s'occuperait des faibles, qui construirait des relations et qui communiquerait, il était apparent que les qualités particulières des femmes dans ces domaines devraient être reconnues, valorisées, soutenues et servir au mouvement de paix en général»[5].

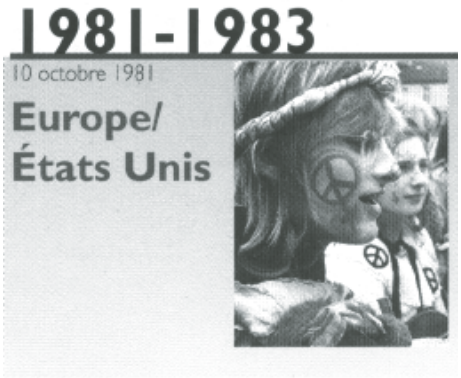

300'000 personnes manifestent à Bonn contre l'installation de fusées nucléaires. Des femmes y étaient.

Si la construction du genre masculin peut conduire à des formes de violences multiples, les femmes ne privilégient pas pour autant automatiquement des attitudes non-violentes : il existe des femmes possessives, des femmes choisissant volontairement d'incorporer l'armée, des femmes ne remettant pas en cause le système patriarcal, etc. Néanmoins et dès leur plus jeune âge, elles intégreront de nombreux stéréotypes induisant des comportement dits féminins par le biais d'injonctions comme par exemple : «Ne te bagarre pas comme un garçon, tu vas salir ta jupe !» - «Reste sage, toutes les autres petites filles le sont !» - «Tu n'es pas belle quand tu te mets en colère !». Selon le sexe, garçons et filles reçoivent généralement une éducation fortement différenciée. En supposant que le genre féminin serait à même de valoriser une culture de la non-violence, l'acquis des femmes dans ce domaine mériterait d'être davantage valorisé. Cela passerait, entre autres, par la remise en cause de la survalorisation des valeurs dites masculines favorisant la spirale de la violence : résoudre la violence par la violence.

Des femmes à connaître

Au delà du débat masculinité/féminité, qui sont ces femmes engagées dans des luttes non-violentes et que font-elles ? Contrairement à des pères fondateurs comme Martin Luther King ou Gandhi, la littérature classique permet difficilement de trouver des références féminines. De manière générale, sont surtout mis en avant des mouvements de femmes dont les personnalités restent anonymes, comme les *Femmes pour la paix* ou les *Femmes en noir,* et des figures féminines symboliques comme Aung San Suu Kyi ou des oeuvres comme celle d'Ahnnah Harendt[6] sont très rarement valorisées. Mais pouvons-nous savoir si ces femmes acquises à la non-violence souhaitent une plus grande reconnaissance personnelle ? Hildegard Goss-Mayr intitule son ouvrage «Oser le Combat non-violent. Au côté de Jean Goss»[7], soit en référence au parcours de son mari. N'est-ce finalement pas un acte de non-violence de refuser ou de ne pas être à la recherche de la célébrité pour faire la place aux revendications d'un mouvement□? Une éventuelle perception universelle, où femmes et hommes sont égaux, pourrait aussi expliquer cette absence de littérature ou encore le fait que les femmes se retrouvent bien souvent confinées dans la sphère privée, de nos jours.

Symbole des mères "folles de la Place de Mai"

Pour saisir l'apport spécifique des femmes en non-violence, les propos de Gloria Ramirez et Ina Ranson sont pertinents : «Enfin, y a-t-il vraiment des affinités substantielles entre les groupes féministes issus des milieux intellectuels et bourgeois, et les groupes de base formés par les femmes dans les campagnes ou les bidonvilles ? Si l'occident semble peu marqué, il est à souligner qu'en Amérique du Sud les femmes sont sorties depuis une trentaine d'année du contexte privé dans lequel elles avaient été confinées. Néanmoins, c'est à partir de la vie privée que les femmes entreprennent leurs luttes à la recherche de meilleures conditions de vie et dans la réalisation de stratégies de survie. Dans des situations d'oppression et de misère extrême, les femmes ont souvent fait preuve d'une grande ingéniosité, développant des formes de résistance massive, quotidienne, efficace, bien que peu spectaculaires»[8].

Pour que les luttes non-violentes menées par des femmes ne soient pas oubliées, pourquoi n'imaginerions-nous pas une deuxième affiche faisant part de la marche mondiale des femmes, en 2000, où des hommes étaient aussi présents ?

Sandrine Bavaud

NOTES

[1] «100 dates de la non-violence», Ed. Alternatives Non Violente, 2001, en vente au CMLK.

[2] Violence et masculinité, David Jackson et Daniel Welzer-Lang, Ed. Publication «…, Montpellier, 1998, p. 38.

[3] Thérèse Moreau est notamment auteure de «Pour une éducation épicène», Réalités sociales, Lausanne, 1994.

[4] Amnistie ! no 17, mars 2000.

[5] «Les femmes franchissent les frontières», 1998 WRI Triennial, Ellen Elster

[6] Pour en savoir davantage, «La désobéissance civile chez Hannah Arendt», Virginie Houdelett, in ANV no 108, automne 1998, pp. 21-27

[7] «Oser le combat non-violent. Au côté de Jean Goss», Hildegard Goss-Mayr, Ed. Cerf, Paris, 1998.

[8] «Le combat des femmes en Amérique latine», ANV no 78, mars 91.

Entre Milan et Madagascar, souvenirs de quatre femmes d'une autre époque

Il y avait, chez ma grand-mère, un tiroir mystérieux. Le premier de sa grande commode, et rarement ouvert. Sur la pointe des pieds, la petite fille que j'étais, cherchait à voir son contenu. Entre des rubans de satin rose, fascinants, des coupures d'anciens journaux avec les caricatures de Mazzini, Cavour, Victor Emmanuel deux de Savoie, roi d'Italie, attiraient mon attention.

Ma grand-mère Adele été née dans les années 1860, ces papiers devaient avoir appartenu à son père, capitaine de Garibaldi. De sa Lombardie natale, elle, aînée de plusieurs frères, partit étudier à Florence dans un institut de sœurs catholiques.

Je ne sais comment, elle entra en contact avec des étudiants vaudois du Piémont, protestants, toujours est-il qu'elle se convertit au protestantisme et, qui plus est, elle y convertit tous ses frères. Elle épousa un pasteur piémontais, eut quatre enfants, fut professeure d'anglais à Milan, écrivit des livres pour l'enfance et traduisit et créa des rimes pour le psautier italien. Elle peignait délicatement sur soie, mais aussi des tableaux à l'huile, elle chantait avec une puissante voix de contralto.

Mais il y avait souvent des cris dans sa maison : elle ne s'accordait pas avec son mari. J'avais un peu peur chez eux. J'entends encore grand-père murmurer : «vous n'avez pas de logique».

Ma mère Ester, née en 1890, fit des études d'institutrice et, avant ses 20 ans, elle partit en France chez un pasteur, collègue de son père. Là, elle s'occupa des jeunes enfants de la famille, apprit le français et se diplôma ensuite dans cette langue. De Rome, où, avec les siens, elle jouait un rôle d'avant-garde dans le milieu protestant, elle fut transférée à Vérone où résonnaient alors les canonnades de la guerre '14-'18 (C'était une sorte de punition pour leur position antimilitariste, infligée par les autorités coreligionnaires !).

En 1919, ma mère se maria avec un homme simple mais intelligent, issu d'un milieu plutôt fruste (à ses yeux !). Elle le traitait comme un larbin, mon cher et merveilleux petit papa ! (Si j'ai encore aujourd'hui une telle joie de vivre, c'est à lui que je la dois).

Nous habitions un quartier populaire de Vérone. Elle me prenait avec - j'avais environ 8□ans - dans les bistrots où elle allait sermonner les ivrognes. J'étais terrorisée. Une fois, dans un chemin de campagne, voyant un voiturier qui battait à sang son cheval chargé de sable de l'Adige, elle l'affronta et le gronda sévèrement. Un de nos voisins, communiste, était en prison et sa famille souffrait. Ma mère écrivit directement à Mussolini, déjà au pouvoir en 1928, et l'homme fut libéré. Vers 1935, les enseignants étaient forcés de s'inscrire au parti unique fasciste, ma mère refusa et elle dû quitte sa place.

Comme sa mère, elle écrivait des livres pour l'enfance, dans le cadre du protestantisme. Elle avait une magnifique voix de mezzo-soprano et chantait des airs d'opéra verdiens et des romances. Je me demande comment elle les avait appris, la radio et les disques n'existant pas chez-nous, et ses sorties étant rarissimes. Vu la haute estime qu'elle avait d'elle-même, je peux conclure qu'elle était une féministe ante-litteram.

Une de mes tantes Ilma, née en 1894, partit en 1915 en Angleterre pour apprendre la langue en veillant sur deux fillettes. Au retour, elle se diplôma et enseigna l'anglais dans le plus prestigieux lycée de Milan. Elle s'occupa vaillamment de sa famille et de son école mais aussi de prisonniers et de laissés pour compte. Elle enseigna jusqu'à 91 ans en privé, toujours autonome, affectueuse et généreuse.

Graziella, dite Elma, mon autre tante née en 1896, s'en alla à Madagascar, avec la Mission de Paris, encore très jeune. Elle y séjourna plusieurs années, écrivit là-bas la première grammaire malgache et finança les études d'un jeune de l'Ile, qui devint docteur à Paris. J'ai connu ses enfants, qu'il avait baptisés avec le nom de famille et les prénoms de ma tante ! Elle voyagea dans le monde entier et obtint un doctorat en langues orientales à l'Institut oriental de Naples; elle était rabdomante et, avec sa baguette, elle découvrit même l'endroit où était tombé un avion dans les montages de la Grande Ile …

Personnages légendaires que ces quatre femmes de ma famille. Sans tâche et sans peur, exemples redoutables et admirables d'une autre époque.

Violetta Fasanari Bourquin

Salle obscure pour des idées claires

Tu ne tueras point (L'Objecteur), réalisé en 1961 par Claude Autant-Lara. En 1948. Jean-François Cordier, jeune recrue française , refuse de porter l'uniforme, même pour être réformé… Cet équivalent cinématographique du Déserteur de Boris Vian connut les pires ennuis, censuré et interdit de projection dans plusieurs pays d'Europe. Il sera projeté à la Cinémathèque suisse les 26 (18h30), 28 (23h) et 30 (21h) juillet .

Casino de Montbenon, Lausanne.
021 331 01 01. www.cinematheque.ch

Cyberguerre et cyberpaix : les chercheurs pour la paix et les politiques demandent le désarmement du cyberespace.

"Quelle sécurité voulons-nous, pour quelle communauté, nationale ou supranationale ?" Cette question lancée dans le "Terres civiles no 11 a donné lieu à une suite d'articles sur la défense suisse et l'intégration européenne. Au delà du Vieux continent, la course aux armements dans le domaine informatique est un phénomène constituant une nouvelle menace à considérer avec sérieux. Un aperçu du débat visant à pacifier le cyberespace par les lignes de Stefan Krempl.

Les Etats-Unis, première puissance mondiale, ont peur d'ennemis virtuels qui n'ont pour l'heure jamais existé. Depuis des années, les hackers et autres « cyberterroristes » venant d' « Etats-gredins » comme la Corée du Nord ou d'autres nations non considérées comme « amies » par les Etat-Unis, représentent les prototypes de l'ennemi. C'est presque quotidiennement que les conseillers, les militaires et les services secrets tirent la sonnette d'alarme : des nains armés seulement de souris, d'ordinateurs et de programmes perfides pourraient lancer un « cyberassaut » contre les réseaux américains, avec des conséquences imprévisibles pour l'approvisionnement de la population. En toile de fond de la menace, ils recourent régulièrement à la notion de « Pearl Harbour électronique » et réveillent ainsi le mauvais souvenir d'une attaque venant d'un ciel serein.

Armageddon aux Etats-Unis...

D'entrée, les journaux américains se sont emparés de ces scénarios. Le quotidien « USA Today » a récemment réussi à définir les formes possibles d'agression et d'armement en deux phrases : « Un ennemi pourrait utiliser des virus pour entamer une guerre-éclair digitale contre les Etats-Unis. Il pourrait envoyer un ver qui neutraliserait l'alimentation électrique de Chicago et le contrôle aérien à Atlanta, pendant qu'une bombe logique ouvrirait les vannes du barrage de Hoover et qu'un sniffer s'emparerait des réseaux de la banque centrale. » Bonnes salutations d'Armageddon.

Ces appels de Cassandre sont arrivées à la tête de l'Etat. Dans un discours, le président Bush a qualifié l' « information warfare » (tactique par et contre la technologie de l'information) et la guerre biologique de « menaces véritables du 21ème siècle. » Selon son ministre de la Défense Donald Rumsfeld, les « opérations sur l'information » devraient mieux être prises en compte en « temps de paix, de crise et de guerre », et il faudrait aussi mieux les intégrer à la pensée militaire. Les forces armées américaines revendiquent d'ailleurs déjà ouvertement la suprématie militaire dans le cyberespace, en plus de leur hégémonie sur la terre, les eaux et l'espace.

... et « cyberterroristes albanais » en Allemagne

La peur d'une grande cyberguerre se répand aussi en Europe. Hartmut Pohl, professeur d'informatique à la Fachhochschule Bonn-Rhein-Sieg, a expliqué récemment au magazine « Focus » qu'un agresseur pouvait paralyser « l'ensemble des communications on-line » en Allemagne en s'attaquant à dix centraux servant de nœuds dans le réseau. Le gouvernement allemand veut régler d'ici à la fin de l'année la question des conséquences réelles d'une attaque sur le réseau. Pour ce faire, il élabore un scénario fictif où des cyberterroristes albanais cherchent à faire chanter l'armée allemande. Parallèlement, le Ministère de l'Intérieur teste les infrastructures critiques, dont les systèmes informatiques de l'approvisionnement en énergie et en eau, de l'administration, du secteur bancaire et des télécommunications. Les résultats devraient mener à une position nationale sur la cyberguerre. Le Ministère de l'Intérieur veut transformer les Computer Emergency Response Teams (Troupes allemandes de piquet en cas d'urgence informatique) déjà existantes en un système sensible d'alerte avancée.

Les chercheurs pour la paix mettent en garde contre une course aux armements dans le domaine informatique

Les chercheurs pour la paix redoutent aussi l'importation d'Amérique de concepts offensifs de cyberguerre. Ainsi, le groupe berlinois de recherche sur la société d'information et la politique de sécurité (FoG:IS, www.fogis.de) met en garde contre une course aux armements dans le domaine informatique parmi des Etats qui ne veulent pas prendre du retard sur les Etats-Unis. Avec l'aide de la fondation Heinrich Böll, le FoG :IS a rassemblé fin juin 2000 à Berlin des scientifiques, des militaires et des repré-

sentants du gouvernement, qui ont réfléchi pour la première fois ensemble sur les perspectives du contrôle des préparatifs de guerre dans le cyberespace et les mythes rampants autour de la cyberguerre (www.boell.de/cyberpeace/).

Pour Ingo Ruhmann, du Forum des Informaticiens pour la paix et la responsabilité sociale (FifF, www.fiff.de), la plupart des armes du cybercombattant potentiel sont vieilles et traditionnelles. Le camouflage et l'art de l'illusion, le contrôle de la sécurité de son propre système de communication et la planification de la destruction physique

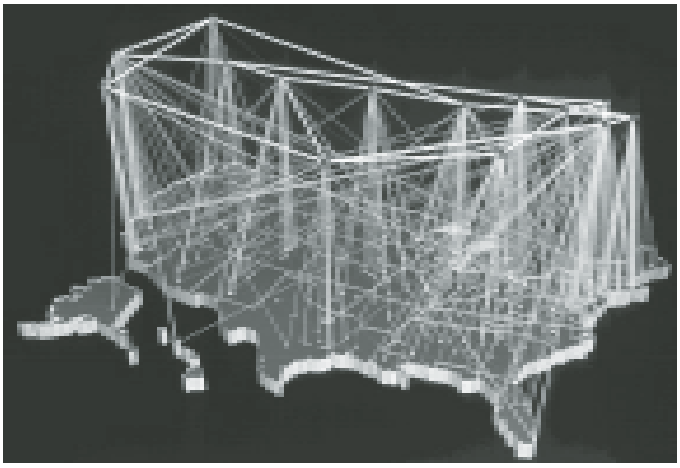

de celui de l'ennemi, toutes ces formes d' «□opérations sur l'information » appartiennent depuis la Deuxième Guerre mondiale au standard militaire. Seuls les attaques du système informatique sont nouvelles, ce qu'on appelle communément le hacking.

Pour Ruhmann, tant les explications purement virtuelles entre les crackers américains et chinois qui firent rage en avril après l'atterrissage forcé d'un avion d'espionnage américain en Extrême-Orient (les médias parlèrent alors souvent d'une sorte de « Première Cyberguerre mondiale ») que les escarmouches entre les combattants de l'information israéliens et palestiniens ne sont rien de plus qu'une phase du hacking quotidien.

« Il n'y a eu jusqu'ici aucun cas de cyberattaque qui aurait porté des dommages sur le corps ou la vie de qui que ce soit□», rassure Georg Schöfbänker, collaborateur au FoG:IS. Son collègue Ralf Bendrath ajoute que même les services secrets américains auraient reconnu qu'une menace ne pourrait venir que de quelques pays disposant des ressources de reconnaissance nécessaires, mais pas de crackers individuels ou agissant en groupes.

L'économie comme alliée

De même, Michael Rotert, président du comité de l'Union eco (www.eco.de), ne peut pas identifier les points critiques du réseau allemand mentionnés par Pohl. Eco exploite à Francfort le nœud central du réseau allemand (De-Cix). Rotert considère même une attaque de l'un des serveurs comme « sans grande chance de succès. » Chacun des 75 fournisseurs d'accès connectés dispose d'une liaison internationale, de telle manière que des paquets de données sont «□déroutés par les USA » en cas de danger.

De concert avec les députés verts du parlement fédéral, FoG :IS demande des mesures concrètes en faveur du désarmement du cyberespace et l'élaboration d'une convention sur l'utilisation pacifique du réseau. Comme première étape, les chercheurs pour la paix proposent de sortir les infrastructures critiques des futurs scénarios de cyberguerre. Ils saluent cet élan comme le commencement de l'établissement de normes dans l'esprit des Conventions de Genève de 1949 sur la protection des victimes de conflits internationaux armés. Les amis du drapeau blanc dans le cyberespace voient en l'économie une alliée, puisqu'elle contrecarre la destruction de l'espace commercial digital.

Stefan Krempl (collaborateur à la chaire des sciences du langage de l'Europa-Universität de Francfort-sur-l'Oder est journaliste indépendant pour des magazines (en ligne).

INFO

Forum des informaticiens/ennes pour la paix, www.fiff.de/2001

▼ Journée Internationale de la Paix

Depuis 1995, à l'initiative de Boubeker HAMSI, l'AFOUS n'a cessé de se battre pour une culture de la paix par le Respect de l'Autre à travers le monde et de demander à ce que la Journée Internationale de la Paix, soit stabilisée (à défaut de chaque troisième mardi de septembre) et qu'elle puisse être médiatisée et célébrée chaque année. Lors de sa 111e séance plénière, l'ONU a décrété le 21 septembre comme Journée Internationale de la paix.

AFOUS asbl (B. Hamsi), Belgique, 0032/2/219.73.09, afous@swing.be, http://users.skynet.be/afous

▼ Une recrue de l'armée suisse sur 70 est un skinhead

Elle se distingue par une prédisposition élevée à la violence et un penchant pour le racisme, selon une enquête fédérale. Hans Wydler, de l'Université de Zürich, observe qu'une violence au-dessus de la moyenne se manifeste souvent là où des attitudes conservatrices justifient des comportements discriminatoires glorifiant la violence. Selon Henriette Hass et Rafael□Vignando de l'Université de Lausanne, le sentiment de rejet parental ou des méthodes d'éducation trop laxistes pourraient conduire les adolescents à rechercher des liens solides et à adhérer à des groupes extrémistes.

Source : SDA-ATS, 07.03.02

▼ Service civil pour la paix

La réunion annuelle du réseau européen a eu lieu à Milan en avril dernier. A relever que le *Global Non-violent Peace Force* européen pour un service civil de paix a ouvert un bureau à Bruxelles. Projet financé par des associations américaines, faut-il croire que l'Europe reste à la traine□?

Lors de cette réunion, très peu d'associations nationales étaient représentées. Préférence serait-elle donnée aux actions civiles nationales et à la recherche d'aides financières des gouvernements respectifs ?

Cette réunion avait pour objectif d'échanger les informations sur les actions entreprises dans le domaine de la formation des volontaires et de parvenir à dialoguer avec la Commission européenne. L'absence d'organisation faîtière a été regrettée.

Formation à la résolution non-violente des conflits
Programme 2002-2003

Modules de base

▼ Affirmation de soi

31 août 2002

Prendre conscience de ses ressources, prendre sa place, être capable de rester soi-même en toutes circonstances, savoir dire « non », autant d'éléments indispensables à une approche confiante des conflits.

Animation : Philippe Beck et Rolf Keller

▼ Communication non-violente

21-22 septembre 2002

Pour toute personne désireuse d'améliorer sa capacité à communiquer avec autrui. Ce week-end permettra de nous entraîner à nous exprimer avec sincérité et à écouter avec empathie, en nous centrant sur les sentiments et besoins de chacun.

Il comportera aussi une introduction générale à la résolution non-violente des conflits.

Animation : Frédérique Rebetez et Pjotr Haggenjos

▼ Les émotions dans les conflits

12 octobre 2002

Lorsque montent en nous certaines émotions, nous nous sentons submergés, paralysés, et la communication se brouille, aussi bien avec soi-même qu'avec autrui.

Nous verrons ensemble quel rôle ces émotions peuvent jouer dans la résolution d'un conflit. Comment les comprendre ? Comment les exprimer ? Comment les vivre□?

Animation : Fernand Veuthey et Marco Allenbach

▼ Mes attitudes face au conflit

1er novembre ou 2 novembre 2002

Chacun-e de nous a sa ou ses manières propres de réagir en cas de conflit, en fonction de son histoire, de son caractère, etc. Cette journée aidera à déterminer ces «□habitudes », à vérifier si (et quand) elles sont adaptées, et à exercer des « attitudes de rechange » pour le cas où elles ne le sont pas.

Animation : Philippe Beck et Bertrand Slavic

▼ Conflits de culture

7 décembre 2002

Ici ou ailleurs, la rencontre avec des personnes provenant d'une autre culture, au-delà de sa richesse, peut provoquer certains conflits, au niveau professionnel comme dans la vie privée. Comment faire pour rester soi-même et respecter l'autre dans sa différence□?

Animation : Fernand Veuthey et Bertrand Slavic

▼ Face à la violence

10 janvier ou 11 janvier 2003

La violence constitue l'une des pires évolutions possibles du conflit. Elle nous bouleverse et peut nous paralyser. Comment malgré tout l'affronter, comme victimes ou témoins, en surmontant notre peur ? Comment faire redescendre la tension jusqu'à une forme de conflit acceptable, où nous pourrons dialoguer, négocier□?

Animation : Chantal Furrer Rey et Rolf Keller

▼ Introduction à la médiation

1er février 2003

La médiation permet d'aider les personnes en conflit à nouer ou renouer le dialogue, à mettre à plat tous les aspects du conflit, puis à imaginer et trier de possibles solutions. Elle utilise largement l'écoute et l'empathie (la participation préalable à la session **Communication non-violente** est vivement conseillée).

Animation : Frédérique Rebetez et Bertrand Slavic

▼ Prise de décision par consensus

21 mars ou 22 mars 2003

Le consensus, ce n'est ni l'unanimité, ni le compromis. Prendre les décisions par consensus, c'est se donner les moyens de déterminer *la meilleure solution qui satisfasse les principaux besoins de tous*, sans négliger personne et de façon que tous se sentent liés à la mise en acte de la décision prise.

Animation : Frédérique Rebetez et Chantal Furrer Rey

▼ Les conflits dans un groupe

3-4 mai 2003

Equipe de travail, comité d'association, bande de copains… tout groupe connaît des conflits, passagers ou récurrents. Cela peut finir par quelqu'un claquant la porte, ou par l'impossibilité de mener à bien la tâche fixée.

Pendant ce weekend nous exercerons des outils permettant de gérer ces conflits dans un esprit non-violent.

Animation : Chantal Furrer Rey et Pjotr Haggenjos

▼ Perfectionnement

14-15 juin 2003

Ce module s'adresse aux personnes ayant déjà fait un parcours dans le domaine de la résolution non-violente des conflits. Nous nous entraînerons à l'utilisation des divers outils acquis lors de précédents modules, en utilisant notamment les moyens du théâtre forum.

Animation : Fernand Veuthey et Chantal Furrer Rey

La formation à la résolution non-violente des conflits proposée par Peace Brigades International (PBI), le Mouvement International de la réconciliation (MIR) et le Centre Martin Luther King (CMLK), est composé de 10 modules de base formant un tout cohérent. Chaque session peut fort bien être suivie séparément et s'ajoutent à cette base 4 modules complémentaires.

Chaque journée ou wee-kend de formation repose sur un travail essentiellement actif, en groupe de 10-15 personnes. L'interaction se déroule à l'aide d'outils participatifs et sur la base de situations apportées par les participantes et les participants.

Les SAMEDIS
ont lieu de 9h à 17h à Lausanne.

Pour les membres de PBI, du MIR ou du CMLK, le tarif est de CHF 80.- par journée (non membres CHF 140.-).

Les participant-e-s apportent leur pique-nique de midi; les boissons chaudes et froides sont fournies.

Les WEEK-ENDS
ont lieu à Longirod (VD), du samedi 10h à dimanche 17h.

Pour les membres CHF 160.- (non membres CHF 280.-).
Ajouter env. CHF 70.- pour frais de pension, payables sur place.

Réduction : de CHF 20.- par journée dès la 12e journée.

Inscriptions : sur renvoi du bulletin d'inscription ci-joint.

Le paiement est dû dès acceptation de l'inscription et en vaut confirmation. En cas d'annulation annoncée au plus tard deux semaines avant le module, nous gardons CHF 20.- pour frais de dossier. Pour des annulations plus tardives, le remboursement n'a lieu que si un ou une participante de remplacement est trouvée.

Chaque module sera confirmé au plus tard 8 jours à l'avance. La confirmation comprendra un plan de voyage et parfois un petit dossier de préparation.

CCP 10-123'925-6, Rolf Keller/Formation non-violence, 3008 Berne.

Nouveau : modules complémentaires

Pour tout renseignement :
Lucienne Erb, 1 av. de Gallatin, 1203 Genève
Tel : 022/345.98.73 - courriel : lucienne.erb@bluewin.ch

▼ Jeux coopératifs

16 novembre 2002

Le jeu coopératif, sans perdants ni gagnants, lutte contre l'exclusion. Il permet de développer chez chacun l'intérêt d'agir ensemble dans un climat de confiance, de dialogue et de créativité. Une journée pour jouer et s'exercer à animer des jeux coopératifs.

Animation : Frédérique Rebetez et Jean-Philippe Faure

▼ Animation de groupe

22-23 février 2003

Qui n'est pas las de ces séances interminables, tendues, brouillonnes ...? S'initier à l'animation de groupes, c'est se donner les moyens d'améliorer le fonctionnement des groupes dont nous faisons partie. Même un « conseil de famille » ne s'en déroulera que mieux !

Lors de ce week-end, chaque participant-e aura l'occasion d'animer un moment.

Animation : Philippe Beck et Marco Allenbach

▼ Stratégie d'action non-violente

5 avril 2003

L'action non-violente prolonge la résolution non-violente des conflits proprement dite lorsque tout dialogue est impossible; elle vise à nouer ce dialogue, en modifiant le rapport de force dans le conflit. A partir d'un cas concret, nous appliquerons des outils d'analyse et élaborerons une stratégie d'action non-violente.

Animation : Fernand Veuthey et Rolf Keller

▼ Pouvoir, autorité et responsabilité

24 mai 2003

Des jeux de pouvoir et de manipulation s'installent parfois dans nos relations quotidiennes ou professionnelles. Comment les repérer et les désamorcer ? Comment exercer l'autorité de manière non-violente (parent, enseignant, chef d'équipe, animateur, etc…) ? Et comment agir dans un conflit asymétrique (face à un supérieur hiérarchique par exemple) ?

Animation : Chantal Furrer Rey et Marco Allenbach

Peace Brigades International

Mouvement international de la réconciliationl

Centre Martin Luther King

Formation à la résolution non-violente des conflits : Bulletin d'inscription

Affirmation de soi
❍ 31 août 2002

Communication non-violente
❍ 21-22 septembre 2002

Les émotions dans les conflits
❍ 12 octobre 2002

Mes attitudes face au conflit
❍ 1er novembre ou 2 novembre 2002

Conflits de culture
❍ 7 décembre 2002

Face à la violence
❍ 10 janvier ou ❍ 11 janvier 2003

Introduction à la médiation
❍ 1er février 2003

Prise de décision par consensus
❍ 21 mars ou 22 mars 2003

Les conflits dans un groupe
❍ 3-4 mai 2003

Perfectionnement
❍ 14-15 juin 2003

Jeux coopératifs
❍ 16 novembre 2002

Animation de groupe
❍ 22-23 février 2003

Stratégie d'action non-violente
❍ 5 avril 2003

Pouvoir, autorité et responsabilité
❍ 24 mai 2003

Prénom et nom : .....

Adresse exacte : .....

Tel journée : ..... soirée : ..... courriel : .....

No CCP ou compte en banque pour remboursement éventuel : .....

Je suis déjà membre de ❍ PBI ❍ MIR ❍ CMLK (**joindre** une copie du versement de votre cotisation).

J'ai déjà participé à tout ou partie de la formation en : .....

Date : ..... Signature : .....

A renvoyer à Lucienne Erb
1 av. de Gallatin, 1203 Genève

Autres dates

▼ Anatomie de la violence : comprendre et gérer des situations de violence

Séminaire ouvert à tous les professionnels des milieux médicaux, sociaux, éducatifs et juridiques confrontés aux problématiques liées aux abus phyisques, psychologiques et sexuels. Méthodologie interactive.

L'objectif est de fournir aux participants des outils leur permettant de mieux comprendre les mécanismes de violence chez l'individu.

Par la Dr. Virginia Klein Ph.D., psychothérapeute, New-York. Traduction simultanée par Carol Gachet.

Du 1er au 3 août à Cully (Vaud)

Information : Organisme Storia

021/729.10.71, storia@vtx.ch

▼ Formation de médiateurs et médiatrices généralistes

Les participant-e-s apprendront à exercer la médiation en toutes circonstances ne nécessitant pas de connaissances spécialisées (par ex. juridiques). Contenu centré sur la pratique et méthodologie participative.

Animation : Philippe Beck et Chantal Furrer Rey.

Fr. 840.- pour l'ensemble du cours. Réduction possible pour futur-e-s bénévoles de l'AsMéd-VD.

Renseignements auprès de Philippe Beck, 021/802.21.80

▼ Histoires et stratégies

La rencontre triennale de l'Internationale des Résistants à la Guerre portera sur le thème "Histoires et stratégies : Résistances non-violentes et changements sociaux".

Dublin (Irlande), du 3 au 9 août.

Pour tout renseignement et inscription :

www.wri-irg.org

▼ Prévenir la violence à l'égard des femmes : défis technologiques et éthiques

Séminaire organisé par le groupe des femmes pour la paix de l'IFOR (International Fellowship of Reconciliation).

Du 1er au 8 août à l'Institut Oecuménique du Bossey, Bogis-Bossey (Genève), 022/960.73.00

Inscription et calendrier complet :

IPBmemgps-unsubscribe@yahoogroups.com

0031/72/515.1102 (Netherlands)

www.ifor.org.wpp

La Suisse doit rendre des comptes

Environ 18'000 signatures ont été récoltées pour soutenir Marino Keckeis, emprisonné dans le canton de Lucerne pour objection de conscience, et Amnesty International a exigé des autorités suisses qu'elles assouplissent la législation.

Beaucoup de choses se sont passées depuis le dernier numéro de *Terres Civiles* dans lequel nous vous annoncions la grève de la faim de Marino Keckeis, condamné à cinq mois de prison pour objection de conscience suite au rejet de sa demande de service civil. Marino avait alors adressé deux lettres au Conseil fédéral dans le but de comprendre le pourquoi de sa situation : Les explications de Samuel Schmid et de Moritz Leuenberger furent très institutionnelles et n'apportèrent aucune vraie réponse à ses interrogations. Résigné, Marino a mis un terme à son action le dimanche de Pâques, après 40 jours de jeûne. Quelques jours plus tard, il a été libéré de la prison de Kriens pour bonne conduite alors qu'il avait purgé les deux tiers de sa peine.

Action : le service civil plutôt que la prison. Remise des signatures à la Chancellerie fédérale

La preuve par l'acte

Même si Marino est sorti découragé de prison, son action n'a pas été inutile, au contraire. Elle a permis de soulever les contradictions du système au moment où les politiques révisent la loi en vigueur depuis cinq ans. A l'appel du Comité suisse pour le service civil, une organisation d'objecteurs basée à Zürich, le CMLK a ainsi lancé en Suisse romande une pétition. Elle demandait de supprimer l'examen de conscience de la procédure d'admission ainsi que l'instauration de la preuve par l'acte : selon nous, le fait d'effectuer un service civil d'une durée supérieure au miliaire suffit à montrer la crédibilité du requérant. Nous estimons en effet inapproprié qu'une commission juge des critères valables pour un conflit de conscience, et que des jeunes doivent mettre à nu leurs convictions. De plus, la difficulté des procédures amène de nombreux jeunes à opter pour la voie bleue (exemption pour des raisons médicales) alors que beaucoup d'entre eux seraient prêts à se rendre utiles pour la communauté en effectuant un service civil.

Un important soutien

Le cas de Marino a suscité un véritable élan : se sont au total 18'000 signatures qui ont été récoltées dans toute la Suisse. Nous les avons déposées le 23 avril à la Chancellerie fédérale à Berne. Ce jour-là, les passants aussi bien que les médias ont eu la surprise de découvrir devant le Palais fédéral une grosse "cage à objecteurs de conscience". Cette action était aussi bien humoristique que symbolique : elle relevait l'absurdité de la situation actuelle qui conduit encore des gens en prison pour des motifs de conscience. Le Comité suisse pour le service civil avait également organisé une conférence de presse pour expliquer aux médias nos revendications par rapport au service civil. L'action de soutien à Marino a aussi été l'occasion de regrouper différents mouvements actifs par rapport à l'objection de conscience et au service civil. Cela a montré que l'alternative à l'armée dispose d'un important soutien du milieu associatif ainsi que de l'intérêt d'une part non négligeable de la population.

D'ailleurs, le soutien aux objecteurs suisses est même venu de l'étranger : Amnesty international a étudié le cas de Marino et s'est prononcé pour sa libération immédiate. L'association juge en effet que l'emprisonnement de ce dernier est contraire au droit international, et a exigé de la Suisse qu'elle assouplisse sa législation (voir encadré). Un appel qui tombe au moment ou la loi sur le service civil est en révision, après avoir été renvoyée en commission par le Conseil national : l'examen de conscience devrait désormais être au cœur du débat sur cette révision.

Anouk Henry

Déclaration d'Amnesty International, extraits - Mars 2002

Marino Keckeis, garde forestier de 24 ans, a exécuté une peine de cinq mois à la prison Grosshof de Kriens (Lucerne) à partir du 15 janvier 2002 pour avoir refusé le service militaire obligatoire.

Amnesty International (AI) estime que son refus du service militaire est le résultat de ses convictions éthiques et religieuses […]. Bien que Marino Keckeis ait postulé à un service civil alternatif à l'armée, sa demande a été rejetée parce qu'il n'a pas réussi à convaincre les autorités compétentes que c'était bien pour des raisons de conscience qu'il ne pouvait pas faire un service militaire. Amnesty International estime que son emprisonnement est dû à une interprétation

très limitée du conflit de conscience. En conséquence, Amnesty International presse les autorités suisses de se conformer aux standards internationaux lors du traitement des demandes de service civil alternatif […].

Il a été rapporté que la fenêtre de la prison [de Marino Keckeis] était scellée hermétiquement, que le contact avec les autres prisonniers lui a été refusé, que son courrier était ouvert et retenu, y compris celui de son avocat, que le droit de visite a été limité à cinq heures par mois, et que l'administration de la prison décidait qui était autorisé à le visiter. […].

Le doit de refuser le service militaire pour des raisons de conscience est inhérent à la notion de liberté de pensée, de conscience et de religion reconnue par l'article 18 de la Déclaration universelles des droits de l'hommes […].

Selon AI, l'objection de conscience peut provenir de motifs religieux, éthiques, moraux, humanitaires, philosophiques ou politiques. AI considère comme injuste tout système qui détermine qui peut être considéré comme un objecteur de conscience sans reconnaître le conflit de conscience sur la base de toutes les convictions profondes mentionnées ci-dessus

Expo.02 un projet prioritaire

Expo.02 mobilise 380□civilistes, soit une part importante des personnes disponibles. S'il faut saluer l'intérêt pour le service civil que témoigne ainsi la Confédération, il faut tout de même déplorer le manque que cela entraîne pour les petites structures. De plus, cette situation met en évidence un paradoxe : d'un côté, les autorités suisses cherchent à limiter le nombre de civilistes, de l'autre, elles engagent à la pelle ceux qui ont été acceptés. Est-ce que pour une fois économie ne rimerait plus avec militaire□?

Permanence en Valais

Grâce à la collaboration de
Nathanaël Udriot
027/322.13.82 - Sion.

1400 civilistes de plus

En 2001, 1'870 personnes ont demandé à être admises au service civil. Cela représente une hausse de 16% par rapport aux demandes présentées en l'an 2000, ceci après que le nombre des demande a déjà augmenté de 20% par rapport à 1999.

Malgré cette augmentation, le nombre de refus reste important, puisque seules 78% des demandes déposées débouchent sur une admission, si l'on prend en comptes les refus (13%), les non-entrées en matière (7,5%) et les retraits de demande (3%). Quand au recours, seuls 12% d'entre eux ont abouti à une nouvelle audition. Il est intéressant de noter que seulement 10% des demandes d'admission déposées par des francophones ont été rejetées. Est-ce grâce aux précieux conseils dispensés par le CMLK ?

220'000 jours pour la communauté

En ce qui concerne les affectations, les statistiques montrent également que les demandes dépassent largement les places disponibles. C'est qu'il y a un besoin réel de la société civile, et de nombreuses associations comptent sur le travail des civilistes. Les 220'000 jours de service accomplis dans le domaine de la santé se répartissent de la manière suivante: domaine de la santé 9%, secteur social 59%, conservation des biens culturels/recherche 10%, environnement 14%, agriculture 3% et coopération au développement 5%. Enfin, les préparatifs de l'affectation pour l'Expo.02 ont constitué une priorité des activités au cours de l'année écoulée ■

Extraits du communiqué de presse du DFE du 7 mars 2002

5 ans de service civil : une campagne réussie !

Le CMLK a bouclé sa campagne "Service viril ? Service civil□?" . Outre des diapositives dans les cinémas, le Centre a effectué un important travail d'information et est descendu dans la rue pour toucher les jeunes de plus près : actions dans les villes de Fribourg, Sion, Porrentruy, Neuchâtel, Bienne et Lausanne, qui ont toutes été un grand succès. Cette campagne a été l'occasion de renforcer le réseau du service civil et a motivé plusieurs jeunes à s'investir davantage. Par ailleurs, environ 10'000 cartes postales ont été distribuées, le nombre de visites sur notre site Internet a décuplé et ce sont au total plus de 20 médias qui ont relayé cette initiative ■

Israël : ces soldats qui refusent de tirer

Minoritaires dans une société traumatisée par les attentats et avide de vengeance, les objecteurs de conscience existent pourtant en Israël. Rencontre avec l'association Yesh Gvul (il y a une limite) qui milite pour le refus de servir dans les territoires.

Pas facile d'être un militant de la paix en Israël. Peu présents dans les médias internationaux, les pacifistes sont, chaque jour davantage, considérés comme des traîtres par la société juive israélienne. Des stands ont été attaqués, comme celui de l'association « le courage de refuser », en avril dernier à Jérusalem. Les derniers attentats sanglants de la Pâque juive semblent avoir détruit tout espoir de dialogue et toute confiance entre Arabes et Juifs. Les Juifs israéliens font corps avec leur premier ministre. Le pays se replie sur lui-même, avec le sentiment d'être seul face à une communauté internationale hostile. « Il faut montrer aux Israéliens que les manifestations organisées en Europe ne sont pas contre Israël mais pour la paix, car beaucoup ont l'impression que les Européens ne tiennent pas compte de l'horreur des attentats », explique un militant de la paix juif israélien.

Vidéaste israélien juif en compagnie d'enfants arabes, Esawia (Jérusalem, févr. 02).

Refus sélectif de servir

« Nous ne tirons pas, nous ne pleurons pas, et nous ne servons pas dans les territoires occupés ! », tel est le slogan du mouvement Yesh Gvul (Il y a une limite), en réponse au fameux non-objecteurs « Shoot-and-cry syndrome » des pacifistes israéliens (tirer… puis pleurer). Cette association d'objecteurs de conscience - de « refuseniks » - occupe en effet une place à part parmi les groupes pacifistes israéliens, en promouvant le «□refus de servir » sélectif : Pour Yesh Gvul, si l'usage de la force peut s'avérer légitime - lorsqu'il s'agit de se défendre contre une attaque extérieure - il est abusif lorsqu'il s'exerce contre des civils ou dans un contexte d'agression.

« Je ne voulais pas désobéir aux ordres, explique cet objecteur. Mais il y a un temps où l'on n'a plus le choix. Je n'aurais pas refusé de servir dans les territoires, si l'on ne m'avait pas ordonné d'escorter et de protéger des colons. J'aurais dû faire des fouilles corporelles sur les passants palestiniens, et si nécessaire procéder à des arrestations. Si j'avais fait cela, je me serais trahi moi-même. » Ce témoignage illustre la philosophie de Yesh Gvul, axée sur la responsabilité individuelle du soldat, qui, seul, sait jusqu'où il peut aller.

Dans un pays de citoyens-soldats, refuser de servir expose le soldat à la prison - pour environ un mois. A sa sortie de prison, il n'est pas rare que le soldat soit à nouveau appelé, s'il refuse à nouveau, il se retrouve en prison. Mais les refuseniks sont prêts à payer le prix de leur refus, quitte à être radiés de leur unité, leur commandant estimant qu'ils n'ont plus rien à faire dans l'armée.

Un acte de vengeance

Politiquement, Yesh Gvul dit ne souscrire à aucun programme particulier, si ce n'est qu'aux deux principes suivants : la fin immédiate de l'usage abusif de la force et la fin de l'occupation des territoires. Yesh Gvul s'est opposé à l'offensive des FDI (Forces de Défense Israélienne) en Cisjordanie : «□Ce n'est pas vraiment une offensive contre le terrorisme, mais un acte de vengeance destiné à rassurer la société israélienne, traumatisée par les attentats suicides », explique Ofer Neiman, étudiant en informatique à l'Université hébraïque de Jérusalem et membre de Yesh Gvul. Celui-ci ironise sur l'attitude du gouvernement à l'égard de son association : «□Ils disent que nous enfreignons la loi et que nous sommes marginaux, mais si nous sommes si marginaux, pourquoi parlent-ils tant de nous ? »

Actuellement, une quarantaine d'Israéliens sont sous les verrous pour refus de servir dans les territoires. Plus de 1000 Israéliens ont signé diverses pétitions appelant à l'objection de conscience.

Emanuelle Robert

De retour de Jérusalem

CONTACTS

Tout-e intéressé-e peut adopter un prisonnier en lui écrivant des lettres de soutien, ainsi qu'à l'ambassade d'Israël et au gouvernement israélien. Les familles des refuseniks ont également besoin d'un soutien financier. Plus d'information sur www.yesh-gvul.org

ou à l'adresse postale suivante :

Yesh Gvul

Po Box 6953

Jerusalem 91068

ISRAEL

Le refus du drapeau interpelle de plus en plus de jeunes

Dans le brûlant conflit Israélo-Palestinien qui continue de perpétrer des actes terroristes, plusieurs étudiants et étudiantes israéliennes se battent pour leurs convictions et refusent de s'engager dans l'armée.

Depuis son arrestation en décembre dernier, Ya'ir Hilu, 18 ans, se consacre entièrement au combat auquel il croit, celui de la paix. Rapidement rejoint par d'autres jeunes de son âge, cet Israélien entend mener de front une bataille originellement individuelle, mais qui s'est peu à peu transformée en débat d'ordre public. En effet, s'ils n'étaient au départ que quelques-uns, ils sont désormais 62 à avoir formellement refusé de servir dans l'IDF (Israel Defense Forces) et ils sont potentiellement encore plus nombreux à vouloir rejoindre Ya'ir et les autres. Selon les sondages, 25% ont déjà cessé de servir dans l'armée, sans compter le 20% des jeunes recrues qui ne terminent pas leur service obligatoire et, cette tendance semble être à la hausse.

L'action collective pour mieux se faire entendre

Tout a commencé pour ces 62 jeunes Israéliens par l'envoi d'une lettre au Premier Ministre Sharon expliquant les raisons de leur refus de servir dans l'armée. Fondée sur le respect absolu de la vie humaine, cette lettre a réellement servi de détonateur à un phénomène social très présent. Comme l'explique Alma Yithzaki, l'une des signataires de la lettre, «notre action vient rappeler aux jeunes de notre âge qu'il y a quelque chose qu'ils peuvent faire : ils peuvent ne pas prendre part à cette guerre. Ils peuvent simplement dire non.» Si cette lettre avait été formulée en temps de paix, elle n'aurait certainement pas pris l'ampleur particulière qu'elle connaît dans l'actuelle situation de conflit.

De nombreuses organisations internationales se sont jointes aux objecteurs et les soutiennent dans leur lutte. Une réelle solidarité envers ces jeunes s'est par ailleurs installée dans la population et, entre autres, envers Ya'ir qui fut le premier parmi les 62 objecteurs à avoir été condamné à une peine de prison. C'est que ce groupe de 62 étudiants se distingue des autres car il soulève une question fondamentale quant à la base morale de la politique d'Israël. Pour la première fois, la jeunesse de ce pays n'a pas laissé les politiciens parler à sa place et incite la nation à une introspection.

Ce qui fait également figure de nouveauté, c'est que ce groupe de jeunes s'est démarqué par rapport à d'autres objecteurs de conscience. En signant une lettre collective, leur décision n'est plus un acte purement individuel et donc isolé, mais bien un phénomène de masse, appelant le reste de la population du même âge à se joindre à ce mouvement. Pour la signataire Michal Bar-Or, le fait de s'adresser au Premier Ministre en tant que groupe ainsi que le choix de la lettre comme moyen d'expression a permis de montrer l'importance de ce mouvement et de lui donner un certain poids, et dès lors, de ne pas passer inaperçu. La lettre officielle peut devenir un moyen de protestation sociale au même titre que la manifestation ou la pétition. En plus du bruit qu'elle a suscité dans les médias, la lettre de ces objecteurs a réussi à atteindre cet objectif. Ya'ir et les autres entendent bien en profiter pour amener d'autres jeunes à les rejoindre et, surtout pour les encourager à porter une véritable analyse critique par rapport à l'armée.

(suite de l'article ci-après).

Au service de la paix

En Israël, de plus en plus de membres de l'armée active et de réservistes sont emprisonnés pour avoir refusé de servir dans les territoires occupés. A l'occasion de la Journée internationale de l'objection de conscience, le 15 mai dernier, Amnesty International a adressé un communiqué de presse, demandant au gouvernement israélien de libérer toutes les personnes emprisonnées pour avoir refusé de servir au sein de l'armée pour des motifs de conscience ou en raison d'une conviction profonde.

Toute personne qui refuse de participer, de quelque façon que ce soit, directe ou indirecte, à des guerres ou à des conflits armés et qui est emprisonnée en raison de ce refus est considérée par Amnesty International comme "prisonnier d'opinion" à moins qu'elle n'ait également refusé d'effectuer un service civil de remplacement de durée équivalente. Il n'existe aucun service civil pouvant être accompli en lieu et place du service militaire en Israël.

Rappeler qu'il y a des objecteurs de conscience en Israël permet de remettre en cause les discours génériques parlant de l'attitude des Israéliens. Et, finalement de montrer que la politique du gouvernement israélien n'est de loin pas acceptée par l'ensemble de la population : " Les expropriations des terres, les arrestations, les exécutions sans jugement, les démolitions des maisons… et la privation de soins médicaux ne sont que quelques uns des crimes perpétrés par l'Etat d'Israël, en violation flagrante de conventions internationales qu'il a ratifiées" (extrait d'une lettre adressée à Ariel Sharon et signée par 62 étudiant-e-s appelés sous les drapeaux).

Les actions des associations *Yesh Gvul* et *Ya'ir Hilu* sont des exemples d'engagement pour la paix (voir articles ci-après), qui nous rappellent aussi que parmis ces objecteurs, il y a aussi des objectrices. Mais aussi des associations de femmes qui luttent depuis longtemps en faveur de la paix (lire□: Israël/Palestine - Des femmes contre la guerre, collectif, Ed. Dagorno, 2001, en prêt au CMLK). Avec une pensée à l'ensemble des objecteurs/trices et des prisonniers/ères d'opinion du monde.

Un regard critique porteur de paix

Le gouvernement Israélien est au comble du paradoxe : il se présente comme dévoué à la globalisation capitaliste, cherchant à développer un individualisme orienté vers le succès, tout en se campant sur sa politique de militarisme d'état. Une attitude que dénoncent les 62 signataires lorsque ils qualifient le gouvernement d'Israël et son armée de «terroristes». En se souciant tout particulièrement du sort des Palestiniens, leur position reflète un certain internationalisme qui apparaît comme une voie encourageante dans la mise en place d'un meilleur terrain de dialogue entre Israéliens et Palestiniens.

Delphine Bovey

CONTACTS

Pour plus d'information

www.odaction.org/challenge

Pour vos lettres de soutien àYa'ir

nirnader@yahoo.com ou

oda@net vision.net.il

Pour adresse postale : Ya'ir Hilu, Military ID 7274070, Military Prison no 4, Military Postalcode 02507, IDF, Israël

Nouveau !

Le courrier électronique pour conaître les dernières acquisitions du Centre de documentation

Nous vous proposons d'être tenus au courant des nouveautés directement chez vous : il suffit de s'inscrire sur le site www.cmlk.ch (documentation) et vous recevrez tous les deux mois environ les descriptions des nouvelles acquisitions. Ces listes seront plus précises et complètes que ce qui peut paraître dans les pages de Terres civiles.

A lire : Nos sélections

▼ Réflexions sur la Guerre, le Mal et la fin de l'Histoire

Bernard-Henri Lévy, Grasset, 2001, 408 pages (Cote 190 LEV)

Quatre récits de voyages effectués dans des zones de conflits peu médiatisées (en Angola, Sri Lanka, Burundi, Colombie) viennent en première partie sous le titre *Les Damnés de la guerre*. Suivent des remarques philosophiques basées sur des témoignages directs de la mort, de la famine, de la souffrance. *« Des visages sans regard ; des regards sans lumière ; des gueules d'oiseaux cassées, des visages tellement brisés qu'ils semblent avoir perdu ce rayonnement obscur, cette dignité surhumaine, qu'offre, d'habitude, un regard »*. Des questions essentielles face à l'absurdité des guerres rencontrées et l'absence de respect de la vie.

▼ Gandhi

Claude Markovits, Presses de Sciences Po, 2000, 279 p. (Cote 920 GAN MAR)

Ce livre étudie l'évolution de l'image de Gandhi dans la société indienne et dans le monde. On y voit l'influence de Romain Rolland ou de Tolstoï, l'importance des choix vestimentaires et alimentaires du Mahatma, la place de ses écrits, le rôle crucial des vingt et une années passées en Afrique du Sud. « Bien que la réflexion [de Markovits] reste faible sur la philosophie de la non-violence et la stratégie de l'action non-violente de Gandhi, cet ouvrage a le mérite de déconstruire le mythe, d'explorer des facettes parfois méconnues de la vie de la pensée de Gandhi et d'obliger à un véritable effort de rigueur face à un personnage aussi fascinant et complexe » (Alain Refalo dans ANV 119).

▼ Ailes et racines : Partage international sur la spiritualité de l'engagement social

Sous la dir. de Thierry Verhelst et Patrice Sauvage, Siloë, 2001, 262 p. (Cote 301.2 AIL)

Pourquoi ai-je tant attendu avant de me lancer dans la lecture de ce livre passionnant□? L'aventure vécue sur plusieurs années par une vingtaine de personnes engagées du Nord et du Sud, leurs échanges et témoignages, leur recherche commune, les synthèses, tout cela forme un bel encouragement pour questionner mes engagements, en particulier au sein du mouvement non-violent. Je suis frappé par les liens, les références multiples et diverses□: Taizé, Dario Fo, Henri Hartung, ATD Quart Monde, Freddy Kunz, le Carmel de Mazille, Raimon Panikkar, K. G. Dürckeim, le Groupe de Beaulieu, l'Université de Paix, Gandhi, Marshall Rosenberg ... qui se croisent au fil des textes et de ma propre histoire ... P. Sauvage conclu et énonce quelques

aspects de l'éthique commune aux membres de ce groupe : *la cohérence entre les fins et les moyens* (qui questionne l'efficacité) et *l'esprit de dialogue* (opposé à l'esprit militant marqué par un langage guerrier et un esprit partisan). Il montre l'articulation entre le sujet (identité, enracinement, connaissance de soi, Foi), son action (lien, rencontre) et sa recherche de sens (action non-violente en cas de conflit, Espérance, dévotion). *Gandhi le disait naguère : il existe un lien mystérieux entre le travail sur soi et le changement social.*

▼ Le règlement des conflits au Moyen Âge

XXXIème congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Publ. de la Sorbonne, 2001, 396 p., (Cote 940.1 LER)

La violence de l'homme médiéval n'est pas celle qu'on croit [...] L'homme médiéval n'est, en lui-même, ni barbare ni cruel.

Un article de Nicolas Carrier sur la Savoie de la fin du Moyen Âge étudie le large emploi qui était fait des «bans de composition». Dans cette procédure, le châtelain négocie avec l'inculpé une amende. Des sondages effectués dans les archives montrent que les condamnations par un juge représentaient parfois moins de 2% du total des bans mentionnés dans les comptes de châtellenies. L'auteur propose une série d'explications, dont l'appareil policier rudimentaire et l'avantage pécunier des seigneurs qui encaissent l'amende au lieu de devoir débourser pour un bourreau ! L'objectif semble être la « concorde » entre prince et sujets, aussi entre sujets eux-mêmes, «dans une optique à la fois conciliatoire et répressive».

Dans son étude des conflits d'alpage, Fabrice Mouthon mentionne la conciliation et même la médiation. En effet, certains textes mentionnent le « conseil » d'« amis communs » permettant une rencontre et un compromis entre les parties.

▼ Les colombes de l'ombre

Acteurs non-violents en Israël-Palestine, un film de Louis Campala et François Verlet, Association Shanti, [2002], 52 min. (Cote K.V.052) - Cette cassette peut être commander à l'Association Shanti, 37 rue de la Concorde, F-11000 Carcassonne, 23 euros port compris).

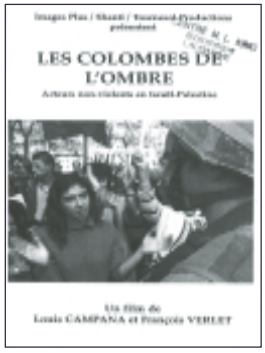

Ce film nous emmène des origines du conflit à la situation actuelle par le regard différent des bâtisseurs de Paix.

Nous accompagnons les «Rabbins pour les droits de l'homme» dans le démontage d'un barrage routier destiné à isoler un village palestinien, les «Femmes en noir» dans une manifestation pour l'arrêt de l'occupation à Jérusalem, le «Christian Peacemaker Team» dans leur interposition physique au cours d'un affrontement en plein Hébron. Nous assistons aussi à la répression d'une manifestation pacifique au checkpoint de Ramallah.

Michel Mégard

À donner

Une collection complète du Rebrousse-Poil (1978-1984) et une partielle de Non-violence actualité(1985-1990).

Renseignements : Michel Mégard 022.792.58.65 mmegard@freesurf.ch

▼ Les petits soldats.

Le combat des mères russes

Valentina Melnikova, Anna Lebedev, Bayard Editions, 2001, 177 p. (Cote 322.6 MEL)

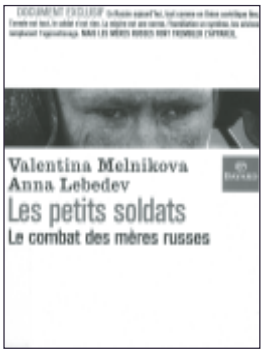

Depuis la fin de l'occupation russe en Afghanistan en 1989, les Mères de soldats dénoncent la cruauté, le mensonge, le total mépris dont sont victimes leurs jeunes fils appelés dans l'armée russe: elles vont les rechercher dans les casernes où ils sont battus, humiliés et affamés, ou en Tchétchénie quand ils ont été envoyés au front.

Il y a actuellement plus de 300 groupes de Mères en Russie. Chaque année, elles répondent à des milliers d'appels au secours. Elles sont écoutées, consultées, sollicitées par les autorités et les médias.

Comment ces femmes - «un petit groupe de femmes dans un bureau au fond d'un couloir» - ont-elles osé affronter la toute-puissante autorité militaire?

«Nos réussites, je les attribue à notre méthode de travail qui s'est forgée au fil des années : réflexion collective plutôt qu'autorité d'un chef, collaboration avec les instances officielles plutôt qu'opposition systématique, respect de la légalité plutôt que clandestinité.»

Valentina Melnikova ne se fait cependant aucune illusion sur le changement des mentalités et des pratiques : le service civil n'existe toujours qu'en théorie, les mauvais traitements continuent et les rescapés de Tchétchénie vivent dans la misère. Les nombreux appels à l'aide publiés dans cet ouvrage en témoignent et justifient le gigantesque travail d'information que les Mères font auprès des familles. Car «il se trouve encore des parents pour livrer en toute confiance leurs fils à l'armée.»

▼ Neda. Une vie en Yougoslavie

Neda Bozinovic, Editions Mamamélis, 2001, 220 p. (Cote 949.702 BOZ)

Etudiante en droit à Belgrade dans l'entre-deux-guerres, membre du parti communiste yougoslave , résistante chargée de la formation des partisan-e-s contre le fascisme, membre du gouvernement d'après-guerre au sein duquel elle fait une carrière politique, Neda Bozinovic n'a cessé de militer pour l'émancipation des femmes de son pays.

Quand s'installe le nationalisme, le mari de Neda, secrétaire «trop libéral» du PC serbe, est évincé de son poste. Le couple connaît alors une longue période d'isolement politique pendant laquelle Neda écrit l'histoire des femmes yougoslaves. Même si le PC «n'est plus son parti» (elle y est restée affiliée jusqu'en 1989, c'est-à-dire pendant cinquante ans!) elle veut rendre compte des droits que les femmes ont acquis dans la Yougoslavie d'après-guerre.

C'est en 1992, parmi les Femmes en noir de Belgrade, que les femmes qui ont recueilli le récit de Neda l'ont rencontrée. A l'âge de 75 ans, contre la guerre en ex-Yougoslavie elle avait opté pour la non-violence. «De cette belle femme âgée aux cheveux gris émanait une extraordinaire force intérieure». Cette force est palpable, elle nous est communiquée d'un bout à l'autre de ce passionnant récit.

Mais plus encore que le récit d'un engagement exceptionnel, c'est un ouvrage historique de première importance sur la Yougoslavie depuis la Première guerre mondiale et sur la lutte des femmes pour leur émancipation. A lire absolument!

Jeanne Golay

Nous avons reçu

▼ *Les luttes non-violentes au XXe siècle (Tome 2)*: Europe, Alternatives non violentes, 2001, 79 p. (Cote 301.632 LES-2)

▼ *Extraits du colloque Lanza del Vasto (novembre 2001) : L'homme et son œuvre*, conférence de Claude-Henri Rocquet, Amis de Lanza del Vasto, 2002, 20 p. (Cote BR 1737 d)

▼ *1901-2001 centenaire de la naissance de Lanza del Vasto : Eveilleur et combattant (suite)*, Amis de Lanza del Vasto, 2001, P. 39-70 (Cote BR 1737 c)

▼ *Malcolm X et Martin Luther King : Même cause, même combat*, James H. Cone; trad. Serge Molla, Labor et Fides, 2002, 124 p. (Cote 301.45 CON)

▼ *La violence et la non-violence*, Brigitte Labbé et Michel Puech; ill. de Jacques Azam, Milan-Jeunesse, 2002, 39 p. (Cote 370.114 LAB)

▼ *Schweizer Rüstungsindustrie und Kriegsmaterialhandel zur Zeit des Nationalsozialismus : Unternehmens-strategien, Marktentwicklung, politische Überwachung*, P. Hug, Chronos Verlag, 2002, 976 p. (Cote 382.451 HUG)

▼ *Peace : prévention de la violence et des mauvais traitements : concept pour les écoles de Bienne*, Florence Dardel, Ruth Rohrer, Office scolaire, 2001, 31 p. (Cote BR 1821)

▼ *Cahier pédagogique de la pièce «Guernica»* de Fernando Arrabal, mise en scène par Alexandre Buysse, réalisé par Alexandre Buysse; collab. Chantal Furrer et Séverine Favre, Théâtre des étangs de Brume, 2001, 89 p. (Cote BR 1823)

▼ *Les temps méta-modernes*, Her Holiness Shri Mataji Nirmala Devi, Publisud, 2001, 320 p. (Cote 294 SHR)

▼ *La culture démocratique : un défi pour les écoles*, Sous la direction de Patrice Meyer-Bisch, Collection Culture de paix, Editions UNESCO, 1995, 152 p. (Cote 370.114 CUL)

Autres acquisitions

▼ *Appelés à réparer les brèches... : Vaincre la violence : le rôle des Eglises face aux conflits inter-religieux et inter-ethniques*, Church & Peace, 2002, 32 p. (Cote BR 1819)

▼ *La objeción de conciencia : ¿ una utopía hecha real time ? : charla de Pepe Beunza el 8.6. 2001*, Amigos del Arca, 2002, P. 6-32 (Cote BR 1822)

▼ *The Seven Challenges : A Workbook and Reader About Communicating More Cooperatively*, Dennis Rivers, 2001 (Cote BR 1845)

▼ *Am Anfang war der Krieg*, Friz, 2001, P. 11-26 (Cote BR 1846) - caricaturistes anciens, psychologie & philosophie.

▼ *UNO-Beitritt der Schweiz : Basis für künftige Friedensarbeit : Jahresbericht Schweizerischer Friedensrat April 2001 - März 2002*, SFR, 2002, 23 p. (Cote BR 1847)

▼ *Civilistes ! : Une alternative à l'armée : le service civil*, Un film de Roger Gaillard et Alain Margot, Centre Martin Luther King, 1998, 33 minutes (Cote K.V.053)

▼ *Gandhi : Great Soul*, John B. Severance, Clarion Books, 1997, 143 p. (Cote 920 GAN SEV) - nombreuses photographies.

Dons

▼ *Pages d'enseignement, Lanza Del Vasto* texte établi et annoté par Jean Daniel Jolly Monge, Ed. du Rocher, 1993, 337 p. (Cote 170 LAN)

▼ *Bolo'bolo*, Verlag Paranoïa City, 1985, 179 p. (Cote 301.2 BOL)

▼ *Christiania : Auto-gestion et auto-construction dans la commune libre de Copenhague*, L'Affranchi, 1977, 88 p. (Cote 301.2 REN)

Anciennes brochures cataloguées

Sélection parmi 27 brochures qui attendaient dans un carton et ont enfin été cataloguées.

▼ *Adolescence et violence au quotidien*, Ed. Médecine et Hygiène, 1989, 252 p. (Cote BR 1842)

▼ *El cataclismo de Damocles = The doom of Damocles*, Gabriel García Márquez, Universidad para la Paz, 1986, 21 p. (Cote BR 1843)

▼ *Entre autorité et obéissance, un siècle de réflexions*, Entretiens sur l'éducation, 1996, 48 p. (Cote BR 1841)

▼ *HCA : 2e assemblée européenne des citoyens*; Bratislava, 26-29 mars 1992, Helsinki Citizens Assembly (HCA), Comités français et suisse romand, 46 p. (Cote BR 1833)

▼ *Les grandes religions et la nonviolence : Judaïsme, Boudhisme, Islam, Indouisme*, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), 1981-1982, Cinq cahiers dans un coffret (Cote BR 1817)

▼ *Pacte pour des Actes : Justice, Paix et Sauvegarde de la Création*, Fondation « Chrétiens pour l'an 2000 », [1991], 117 p. (Cote BR 1837)

▼ Report of the international congress of antimilitarist ministers and clergymen : Amsterdam 13-15 August 1928 : (French - English - German - Esperanto), 119 p. (Cote BR 1825)

▼ *Violence et non-violence en Nouvelle Calédonie*, 1974-1989, Frédéric Rognon, 1990, p. 717-748 & p. 886-890 (Cote BR 1820) - Extraits d'une thèse.

▼ *With Unhurried Pace : A Brief History of Quakers in Australia*, Charles Stevenson, 1973, 43 p. (Cote BR 1839)

Fonds Vachagandy

Nous avons reçu une douzaine d'ouvrages de la famille Vachangandhy-Masnata, surtout sur Gandhi. La plupart seront conservés à La Chaux-de-Fonds. Trois ouvrages resteront à Lausanne.

▼ *Mahatma Gandhi : The Man Who Became One With The Universal Being*
Romain Rolland, George Allen & Unwin Ltd, 1942 (1924) (Cote 920 GAN ROL)

▼ *Mahatma Gandhi : a Biography*, B. R. Nanda, Oxford University Press, 1989 (Cote 920 GAN NAN)

▼ *The Philosophy of Gandhi : A Study of his basic ideas*, Glyn Richards, Curzon Press, 1982 (Cote 181.1 RIC)

Armée et Conscience : Lettre de lecteur

Le courrier de l'aumônier protestant d'un régiment d'infanterie, cap C. Juvet *: "Abandonner les oppositions stériles et respecter les choix"* publié dans le ***"Terres Civi1es" No 16 – mars 2002***, demande réponse .

Les objecteurs pacifistes non-violents ont choisi de vivre leur pays dans un cadre civil. Car ils sont convaincus que les voies non violentes devront jouer leur rôle primordial dans la prévention et la gestion des conflits. Ils tentent de s'opposer à l'emploi de troupes pour le maintien de la paix en contrant l'importance démesurée donnée aux mesures proprement militaires destinées aux mêmes buts.

Si l'on a un haut degré de conscience, on ne peut plus porter une arme

L'arme est en elle-même une puissance qui réduit à néant la volonté de l'autre en le soumettant à un chantage ignoble où la mort sanctionnerait tous les comportements ressentis comme déviants ou dangereux. Le pouvoir qu'exsude l'arme est même une drogue, létale en plus ! Le recours aux armes est un acte terroriste par la peur instillée chez l'autre et par la menace de son usage, les militaires se mettent au même niveau d'horreur que les maîtres chanteurs, terroristes et autres zélateurs de la force armée.

Si par "conscience" on entend l'état qu'une prise de conscience fait naître lorsqu'on se rend compte des réalités de la psychologie humaine et de la vie en commun, il s'ensuit que l'option des armes vue dans le contexte de cette conscientisation paraîtra totalement inappropriée et même contre-productive. Cette prise de conscience mènerait plutôt vers des solutions pacifiques éclairées car la réflexion se placera à un niveau où le recours aux armes semblera monstrueusement manichéen.

Par définition, un soldat, pour fonctionner correctement dans un contexte de guerre, ne peut en aucun cas avoir une conscience, ni même peut-il se permettre d'être en proie à une prise de conscience douloureuse. Cela ferait de lui un simple être humain sensible et émotif dont l'usage des armes répugne. Il n'aura donc pas les qualités requises pour pouvoir sans rechigner, sur ordre, trouer la peau de gens qui, eux non plus, n'ont pas demandé de suivre les ordres de supérieurs pensant résoudre leurs problèmes par des actes de guerre. Les soldats ne veulent pas d'une conscience, ils servent parce qu'ils y sont contraints et ne se posent pas de questions.

Le pire est atteint lorsque l'aumônier ramène le refus des armes à des considérations psychologiques alors qu'au contraire, le recours aux armes est d'abord le fait d'individus faibles de caractère, imbus de l'importance que le pouvoir des armes confère, bourrés de problèmes psychologiques inconscients, ayant une soif et une fascination pour la puissance des armes et un besoin inassouvi de contraindre les gens aux seuls comportements spécifiquement acceptables – la soumission et l'obéissance aux ordres. L'attrait des armes peut cacher autres choses : manque de caractère, servilité puérile, obsessions psychologiques, désirs de pouvoir sur autrui, déviations monomaniaques auto-destructives. Ne pouvant plus respecter toutes les tendances à l'oeuvre dans une société réellement libre, autogérée, inventive, vivante, complexe, ouverte et humaine, ils cherchent leur salut dans une organisation qui est hiérarchique, imposée d'en haut sans discussion participative ni choix multiples, qui pense pour eux et qui concocte leur ordre du jour sécurisant.

Ne faisons pas l'insulte de rappeler à l'aumônier cap C. Juvet les commandements du décalogue de dieu et le sermon sur la montagne du Christ : ces paroles nous demandent d'abord de respecter le choix que le respect de ces commandements et autres exhortations imposent. En effet, si un homme se réclamant de ces perceptions hautement humanistes, refuse de résoudre un conflit par les armes et cherche des alternatives de résolution pacifique, ce choix doit être respecté, même magnifié et donné en exemple.

Un aumônier se doit de dégoûter à tout jamais tout être humain d'utiliser les armes pour résoudre ses problèmes, comme il le fait pour détourner les jeunes de la drogue. Il doit en toutes circonstances démontrer l'absurdité du recours aux armes, l'inopportunité de la réflexion militariste et l'aspect inappropriée de la solution finale militaire. Il doit même militer pour que la guerre et l'usage des armes soient déclarés illégaux et pour que ceux qui perpètrent ces actes soient confondus devant des tribunaux supranationaux présidés par des juges civils, philosophes et humanistes et condamnés à exécuter leur peine dans des camps spéciaux où il leur sera appris les vrais fondements de la société civilisée humaine : la coopération participative, l'entraide sociale, l'humilité, la connaissance de soi et de l'autre, l'amour du prochain, le respect absolu, la résolution pacifiques des conflits.

Les objecteurs ne peuvent "respecter" le "choix" des militaires car il est très difficile de respecter une institution qui nous impose des moyens létaux et destructifs pour résoudre les conflits. Tous les mouvements d'objecteurs antimilitaristes doivent continuer à apporter leur aide aux militaires chez qui apparaît le conflit de conscience, notamment le mouvement des déserteurs de l'armée israélienne objectant contre le traitement réservé aux Palestiniens, et les réfractaires qui choisissent de ne plus servir dans l'armée. Continuons également à regretter l'agressivité, voire le "dogmatisme" que l'on rencontr souvent chez des militaires vis-à-vis de ceux et celles qui ont fait un autre choix qu'eux. Agressivité apparemment sous le contrôle d'un respect servile à leur choix qui cherche à remplacer celui aussi prégnant que le nôtre.

Georges Tafelmacher
Pacifiste, antimilitaire, GSsA

En bref et au féminin

▼ Elles se mobilisent dans le monde entier

Titre de couverture du quatrième numéro *Jonas*, world magazine, nov. 2001. 50□pages d'enquêtes et de témoignages sur les femmes au secours de la paix.

Une vingtaine de conflits majeurs ont éclaté ou se sont poursuivis ces derniers mois aux quatre coins de la planète . Venues de tous les horizons, des femmes s'unissent pour crier leur ras-le-bol des guerres. Mères de soldats, victimes civiles, professeures d'université, avocates …, elles agitent le drapeau blanc et posent les fondations d'un monde plus juste.

Des militantes de l'Association révolutionnaire des femmes afghanes (RAWA) manifestent au Pakistan contre les lois des Talibans. Djakarta, en Indonésie, des milliers de jeunes musulmanes défilent pour réclamer la fin des bombardements en Afghanisan. Même si elles ne font pas forcément la une des journaux, la catholique Mairead Corrigan et la protestante Betty Williams, lauréates du prix Nobel de la paix, sont unies contre la violence en Irlande. Une Palestinienne invective un soldat israélien après le contrôle d'un bus scolaire transportant des enfants vers Jérusalem. Après les massacres commis en Kabylie par les forces algériennes, les femmes descendent dans la rue pour crier leur indignation et réclamer justice. Kim Phuc, l'enfant martyr du Vietnam est devenue Ambassadrice de la paix pour l'Unesco. Brulée au napalm alors que le 8 juin 1972, pendant la guerre du Vietnam, une pluie de bombes s'abattait sur son village, elle confie à *Jonas* pourquoi elle a pardonné.

Ce numéro est disponible au CMLK. Pour plus d'infos : www.jonas. lu.

▼ Réseau FemCo

La FemCo, coalition d'organisations féministes suisses, regroupe 85 organisations et une cinquantaine de membres. Chaque personne ou organisation membre peut activer le réseau afin de collectiviser son expérience et de créer un rapport de force sur le terrain. Une plate-forme approche les thèmes consentis par le mouvement féministe ainsi que les questions encore controversées. Deux brochures ont déjà été publiées□: l'avenir de l'AVS et l'assurance-maternité.

Secrétariat : 021/624.47.54 (lu et me), femco@equal.ch

▼ Solidarité avec les écrivaines en prison

"Tant que l'une d'entre nous est en prison ou inquiétée pour ses idées, nous ne saurions être libres". Propos de Thérèse Moreau en introduction à la nouvelle rubrique de L'EMILIE, presse féministe, "Le droit de penser : solidarité avec les écrivaines en prison".

L'EMILIE, Ed. Association Femmes suisses et le mouvement féministe, Genève, Rédactrice en chef Andrée-Marie Dussault 022/310.62.61, amdussault@pingnet.ch, www.lemilie.org.

- Tu n'aimes pas le foot, tu n'aimes pas le rugby, tu n'aimes pas le hockey, tu n'aimes pas la boxe thaï : mais qu'est-ce que tu aimes, alors ?

Rapport Hommes-femmes vu par Voutch. Album "L'amour triomphe toujours".

▼ Silence au féminin ?

Pour préparer ses 20 ans, *Silence - Ecologie, Alternative, Non-violence*, a essayé de retrouver toutes les personnes qui ont participé à la revue depuis le début de son existence. Sur les 274 premiers numéros, 1180 personnes dont 336 femmes (soit 28,5%) étaient comptabilisées . Pour Silence, la parité reste à écrire. Quant a-t-il été pour le Rebrousse-Poil, K. comme King et Terres civiles ?

Tiré de la rubrique *Femmes pour la paix* du no 277 de *Silence* , 2001.

▼ Les femmes ont désormais un magazine spécialisé à leur intention "Women and guns".

En réalité, les Américains ne sont pas toutes des maniaques de la gâchette. Le débat sur le recours à la violence oppose depuis longtemps deux courants majeurs du féminisme. Les "universalistes", pour qui la femme doit imiter l'homme, y compris dans la violence, et les "différencialistes", pour qui elle doit promouvoir d'autres valeurs plus pacifistes.

Le Mouvement des mères contre les armes à feu a organisé en mai 2000 une marche sur Washington pour réclamer un contrôle renforcé de la vente d'armes. Les "Mothers against guns" souhaitent éviter les massacres qui ont endeuillé à plusieurs reprises des petites villes sans histoire où des adolescents, pris de folie meurtrière, ont mitraillé leurs camarades d'école. Le camp opposé, les femmes du SAS, les Second Amendment Sisters, ont recueilli plus de 57'000 signatures via le site www.i-charity.com avec leur pétition en faveur du libre accès aux armes.

Extrait tiré de l'article "Femmes en armes□: adieu Marilyn, bonjour Lara", Guiseppe Melillo, in Allez savoir ! no 20, juin 2001. Entretien avec Melody Bourbon, sociologue à l'Université de Lausanne.